HE2B ISEK

Catégorie Paramédicale
MASTER en KINESITHERAPIE
Descriptif des Unités d'Enseignement

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Education physique et approche du handicap**		Code: K3CA1
Bloc	3	Quadrimestre	1 et 2
Crédits ECTS	1	Volume horaire	30 h
Unité prérequise pour cette U.E. :	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Mme Sigrid THEUNISSEN**		**stheunissen@he2b.be**
Enseignants		*Sigrid THEUNISSEN*	
Remarque	L'AA est étalée sur 2 quadrimestres. *L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.*		

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
- Adopter un comportement responsable et citoyen

3. *Acquis d'apprentissage*

Par la pratique individuelle et l'expérience motrice personnelle acquise, l'objectif est d'améliorer la compréhension et la maîtrise de soi. La pratique de l'éducation physique permet à l'étudiant d'améliorer sa propre perception et sa relation aux autres. Il peut ainsi élaborer un comportement démontrant l'importance de l'activité physique pour le bien-être et la santé.
A l'issue du cours, l'étudiant devra être capable d'observer, d'analyser, de raisonner afin de mobiliser ses capacités motrices pour un développement harmonieux de son corps et de son esprit.
Il devra faire preuve de rigueur et d'autonomie dans le processus de développement et d'entretien de ses qualités physiques de base, dans son développement psychomoteur, dans le développement de son éducation sociale et de ses capacités d'adaptation et de communication.
Il apprendra à connaître ses limites, à être responsable de lui-même et des autres, à travailler sa coordination, sa force et son endurance.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Education Physique et approche du handicap		Code	K3CA1
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Partie Education physique :
Travail des fondamentaux que sont l'endurance, la force, la coordination et la souplesse dans le but d'améliorer son schéma corporel et ses capacités physiques dont le caractère transversal permettra d'évoluer dans les différentes disciplines sportives. Responsabilité de son binôme, contrôle de ses peurs.
15h organisés en cycles de 4 à 6 semaines répartis sur toute l'année :

- Escalade au 1er quadrimestre
- Orientation - Run & Bike au 2ème quadrimestre

Partie Approche du Handicap :
Cette partie comprend deux séminaires + 3 demi-journées de pratique des sports adaptés.
A ces activités s'ajoutent 30h de stage à faire pour au plus tard la fin de la 1ère master. Ces heures de stage ne seront validées que si la feuille de prestation ainsi qu'un poster réflexif sur le stage effectué sont rendus dans les temps.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Les différents sports et sports adaptés sont abordés de manière à permettre à tous les niveaux de progresser.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

BILLIAT, V. Physiologie et méthodologie de l'entraînement, Edition de Boeck, 2012
POORTMANS J. et al., Biochimie des activités physiques, Edition de Boeck, 2002

Modalités d'évaluation	L'évaluation se fait en continu et pour chaque discipline abordée. Pour la partie éducation physique, la présence au cours est obligatoire et compte pour 50% des points. Le niveau et/ou la progression compte pour les 50 autres %. Les absences non justifiées sont sanctionnées. Chaque discipline est notée sur 20 points et vaut le même poids dans la note finale. L'étudiant n'ayant pas été présent (et n'ayant pas justifié ses absences) à la moitié des séances de chaque discipline (escalade ou course d'orientation) sera noté "absent" à l'entièreté du cours d'éducation physique. Pour la partie approche du handicap, la présence est obligatoire. L'étudiant étant absent de manière justifiée ou non à une demi-journée ou plus devra rendre un travail spécifique selon les modalités précisées par l'enseignante. L'évaluation de la partie éducation physique vaut pour 100% des points. La note générale pour toute l'année est sur 20 points. La seconde session comprend des épreuves à réaliser durant les vacances. L'étudiant ayant échoué en juin et n'ayant pas été présent à au moins la moitié des cours d'Escalade ou de Course d'orientation) ne pourra pas

	présenter la 2ème session et devra reprendre l'UE dans son programme l'année suivante.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	100 %	0 %	0 %	-
2ème session	0 %	100 %	0 %	Epreuves à rendre

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Imagerie médicale et TP échographie**			Code K3AB1.2
Bloc	3	Quadrimestre	2	
Crédits ECTS	2	Volume horaire	25 h	
Unité prérequise pour cette U.E.	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	K3AA1, K3AB1 K3AB1.3	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité	**M. Hectermans, C. Balestra & W. Hemelryck**		**mherchtermans@he2b.be / cbalestra@he2b.be/ whemelryck@he2b.be**	
Enseignants	Imagerie médicale + TP échographie	*Marie HECHTERMANS Costantino BALESTRA*	*Walter HEMELRYCK*	
Remarque	*L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.*			

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
   - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
   - Exercer son raisonnement scientifique

b. Concevoir des projets professionnels complexes
   - Collecter l'ensemble des informations existantes
   - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
   - Évaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. *Acquis d'apprentissage*

Au terme de cette UE, l'étudiant devra être capable de faire une analyse systématique des sources scientifiques. Les enseignements l'initieront à la formulation des questions, à l'interprétation et à l'évaluation des résultats d'une recherche. Guidés par l'enseignant, les étudiants pratiqueront la démarche scientifique face aux problèmes rencontrés dans les sciences de la vie. L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys-)fonctionnements du corps humain. Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous ses diverses formes (normale et pathologique) et échelles (macro- et microscopique). L'étudiant sera capable de comprendre les éléments gérant les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux (physique, chimie, mathématique…) dans les domaines des sciences biomédicales (biomécanique, anatomie, physiologie métabolique…) et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Imagerie médicale et TP échographie		Code	K3AB1.2
Volume horaire	25 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Cours théorique - 13h :

1. Bases physiques
2. Techniques d'imagerie
3. Sémiologie en imagerie médicale
4. Radioprotection
5. Membre supérieur
6. Membre inférieur
7. Colonne et neuroradiologie

La pathologie pédiatrique est intégrée à chaque système.

Lors des Travaux Pratiques, une approche systématique des articulations et des structures périarticulaires et pulmonaires sera pratiquée à l'aide d'échographie (1 échographe par groupe de 3). Des initiations aux images et mesures échocardiographiques et vasculaires seront proposées.

Les mouvements des tissus, des articulations et des segments seront considérés dans un ensemble biomécanique y compris en utilisant l'imagerie dynamique (Echographie)

12h de TP échographie:

- Physique des ultrasons
- Knobologie de base (utilisation des présets de l'appareil)
- Les différentes structures en anatomie (muscles , tendons , nerfs , vasculaires, artères, os…..)
- Précision palpatoire des différentes structures à l'aide de l'échographie.
- Echographie pulmonaire connaissance des artefacts (Lignes A, Lignes B…)
- M-Mode Pulmonaire
- M-Mode course diaphragmatique
- Le canal carpien – mesures et comparatif – analyse quantitative du déplacement des structures musculo-nerveuses échoguidée.
- Mesures des angles de pennation et des variations physiologiques et anatomiques des diverses structures du système locomoteur.
- Revue des principales articulations des membres supérieurs, membres inférieurs et du tronc en relation avec les cours d'anatomie générale et d'anatomie palpatoire.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Exposé oral et, lors des travaux pratiques, assistance manuelle à l'utilisation de l'appareil échographique. Présentation orale avec projection PowerPoint.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- Moodle : supports de cours PowerPoint et bibliographie

Modalités d'évaluation	Examen final : QCM, QROC, questions ouvertes sur base de cas cliniques - images vues en cours			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	%	%	100 %	Ecrit
2ème session	-	-	100 %	Ecrit et/ou Oral

L'évaluation des travaux pratiques sera faite de façon intégrée dans l'examen global à l'aide d' images échographiques choisies déjà analysées en TP.

Année académique 2022-2023

Année académique 2022-2023

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Biomécanique**		Code K3AB1.3
Bloc	3	Quadrimestre	2
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h
Unité prérequise pour cette U.E.	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	K3AA1, K3AB1, K3AB1.2
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Mr Walid Salem**		**wsalem@he2b.be**
Enseignant	Biomécanique	*Walid SALEM*	
Remarque	*L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.*		

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
   - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
   - Exercer son raisonnement scientifique

b. Concevoir des projets professionnels complexes
   - Collecter l'ensemble des informations existantes
   - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
   - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. *Acquis d'apprentissage*

Au terme de cette UE, l'étudiant devra être capable de faire une analyse systématique des sources scientifiques. Les enseignements l'initieront à la formulation des questions, à l'interprétation et à l'évaluation des résultats d'une recherche. Guidés par l'enseignant, les étudiants pratiqueront la démarche scientifique face aux problèmes rencontrés dans les sciences de la vie. L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys-) fonctionnements du corps humain. Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous ses diverses formes (normale et pathologique) et échelles (macro- et microscopique). L'étudiant sera capable de comprendre les éléments gérant les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux (physique, chimie, mathématique…) dans les domaines des sciences biomédicales (biomécanique, anatomie, physiologie métabolique…) et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire

Contenu succinct

- Biomécanique des différentes articulations du bassin (sacro iliaque et pubis)
- Biomécanique clinique de la sacro-coccygienne y compris la coccygodynie.
- Biomécanique du tissu conjonctif,
- Implications physiologique et clinique de la fonction du transfert de la sous-talienne sur les articulations du membre inférieur.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours théorique ex cathedra avec des illustrations.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Notes prises aux cours et syllabus sur le portail moodle

Modalités d'évaluation	Examen écrit (QCM).			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	%	%	100%	Ecrit
2ème session	-	-	100%	Ecrit

Année académique 2022-2023

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Sciences fondamentales et biomédicales: Anatomie et Embryologie**		Code K3AB1
Bloc	3	Quadrimestre	2
Crédits ECTS	3	Volume horaire	27 h
Unité prérequise pour cette U.E.	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	K3AA1, K3AB1.2, K3AB1.3
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Mr. Thyl Snoeck**		**tsnoeck@he2b.be**
Enseignants	TP d'anatomie et neuroanatomie	*Thyl SNOECK* *Frédéric PAILLAUGUE*	*Véronique JANSSENS* *Steven PROVYN*
	Embryologie	*Frédéric Paillaugue*	
Remarque	*Il s'agit d'une unité intégrée. Une note entre 0 et 20 sera attribuée à l'UE et ne sera considérée comme acquise qu'à partir de la note de 10/20.*		

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
   - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
   - Exercer son raisonnement scientifique

b. Concevoir des projets professionnels complexes
   - Collecter l'ensemble des informations existantes
   - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
   - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. *Acquis d'apprentissage*

Au terme de cette UE, l'étudiant devra être capable de faire une analyse systématique des sources scientifiques. Les enseignements l'initieront à la formulation des questions, à l'interprétation et à l'évaluation des résultats d'une recherche. Guidés par l'enseignant, les étudiants pratiqueront la démarche scientifique face aux problèmes rencontrés dans les sciences de la vie. L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys-) fonctionnements du corps humain. Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous ses diverses formes (normale et pathologique) et échelles (macro- et microscopique). L'étudiant sera capable de comprendre les éléments gérant les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux (physique, chimie, mathématique…) dans les domaines des sciences biomédicales (biomécanique, anatomie, physiologie métabolique…) et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Année académique 2022-2023

Modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation	Evaluation continue. Interrogation sur pièces cadavériques et réalisation des schémas des synthèses (descriptives et fonctionnelles). L'évaluation est non remédiable.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	100 %	%	%	Oral ou Écrit
2ème session	non remédiable	-	%	

Intitulé de l'AA	Anatomie TP + neuroanatomie clinique		Code	K3AB1.1
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Anatomie régionale, topographique et fonctionnelle du corps humain.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Travail en groupes sur pièces cadavériques.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Intitulé de l'AA	Embryologie		Code	K3AB1.4
Volume horaire	12 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Le cours vise à appréhender les grands événements du développement embryonnaire et fœtal et de faire des liens avec l'anatomie et les grands systèmes en physiologie. Lors de chaque chapitre, des notions de pathologies du développement sont également abordées.

- Introduction - Rappels
- Cycle ovarien & Fécondation
- La Période Embryonnaire
  - y compris les cellules-souches, recherche et thérapies
- La Période Fœtale
- Développement des systèmes
  - Le système placentaire et le liquide amniotique
  - Le système nerveux

- Développement du squelette axial
- Développement des membres
- Système cardio-vasculaire
- Système respiratoire
- Cavités, membranes séreuses et diaphragme
- Système digestif
- Reins et système excréteur
- Gonades et appareil génital

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistral délivré en auditoire.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- LANGMAN J., SADLER T.W., Langman's Medical Embriology, Lippincott Williams & Wilkins, Wolter Kluwer Health, 2012.
- CARLSON B., Human Embryology and Developmental Biology, Elsevier Mosby, 2012.
Autres supports :
- www.embryology.ch.

Année académique 2022-2023

Année académique 2022-2023

Année académique 2022-2023

HE2B ISEK

Catégorie Paramédicale
MASTER en KINESITHERAPIE
Descriptif des Unités d'Enseignement

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Physiologie intégrée**		Code K3AB2.1
Bloc	3	Quadrimestre	2
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h
Unité prérequise pour cette U.E.	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Mr** Costantino Balestra		**cbalestra@he2b.be**
Enseignants	Physiologie intégrée	Costantino Balestra	
Remarque	*L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.*		

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
   - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
   - Adopter un comportement responsable et citoyen
   - Exercer son raisonnement scientifique

b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

c. Diriger
   - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
   - Participer à la démarche qualité
   - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

d. Concevoir des projets professionnels complexes
   - Identifier des situations et en collecter les informations pertinentes dans le but de les transmettre oralement ou par écrit afin d'assurer une communication professionnelle.

3. *Acquis d'apprentissage*

L'étudiant devra être capable de :
- acquérir et appliquer des techniques de mesures (spirométrie , test d'effort, echographie,...)
- comprendre l'utilisation des différentes techniques utilisées et les relier aux différents cours de physiologie
- s'inscrire dans une démarche qualité, de respect des normes et des procédures afin d'envisager une collaboration pluridisciplinaire,
- identifier et collecter des informations

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Physiologie intégrée		Code	K3AB2.1
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100%	

Année académique 2022-2023

Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire

Contenu succinct

Le cours se veut transversal en considérant l'adaptation aux conditions altérant l'homéostasie, cette approche permet de relier les systèmes en un tout harmonieux qui permet une compréhension "intégrée" de l'humain. Cette approche permet aussi de développer une réflexion sur le vieillissement car les mécanismes d'adaptation sont moins performants et en fait notre environnement devient "extrême".

- Réactions aux environnements froids et chauds,
- L'homme en conditions hypobares et hyperbares,
- L'homme dans l'espace (microgravité),
- L'homme soumis aux radiations.

Extreme Environments in Movement Science and Sport Psychology
C Balestra, J Kot, S Efrati, F Guerrero, JE BLATTEAU… - Frontiers in Psychology, 2018

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Classe entière. Cours ex-cathedra illustré par la projection de présentations PowerPoint. Prise de notes au cours.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Modalités d'évaluation	Examen écrit (questions ouvertes) suivi éventuellement par examen oral de rattrapage le même jour (restitution connaissances, capacité compréhension, association savoirs, liens chapitre).			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	%	%	100 %	Écrit
2ème session	-	-	100 %	Ecrit

Année académique 2022-2023

Année académique 2022-2023

HE2B ISEK

Catégorie Paramédicale
MASTER en KINESITHERAPIE
Descriptif des Unités d'Enseignement

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Physiologie du sport y compris approche du handicap**		Code K3AB2.2
Bloc	3	Quadrimestre	2
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h
Unité prérequise pour cette U.E.	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Mr Arnaud Dolimont**		**adolimont@he2b.be**
Enseignant	Physiologie du sport	Arnaud DOLIMONT Costantino BALESTRA	
Remarque	*L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.*		

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
   - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
   - Adopter un comportement responsable et citoyen
   - Exercer son raisonnement scientifique

b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

c. Diriger
   - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
   - Participer à la démarche qualité
   - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

d. Concevoir des projets professionnels complexes
   - Identifier des situations et en collecter les informations pertinentes dans le but de les transmettre oralement ou par écrit afin d'assurer une communication professionnelle.

3. *Acquis d'apprentissage*

L'étudiant devra être capable de :
- acquérir et appliquer des techniques de mesures (spirométrie , test d'effort, echographie,...)
- comprendre l'utilisation des différentes techniques utilisée et les relier aux cours de physiologie
- s'inscrire dans une démarche qualité, de respect des normes et des procédures afin d'envisager une collaboration pluridisciplinaire,
- identifier et collecter des informations

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Année académique 2022-2023

Intitulé de l'AA	Physiologie du sport		Code	K3AB2.2
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100%	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Introduction physiologie de l'exercice et du sport spécifique aux personnes présentant des déficiences motrice (centrales, périphériques, altérations psychomotrices)
- Compréhension et prise en charge des spécificités inhérentes aux sportifs porteurs de handicap
- Evaluations spécifiques des capacités cardiovasculaires et respiratoires à l'effort
- Principes généraux de l'entraînement (endurance, force, étirements, planifiaction) de l'entraînement)

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex-cathedra. Classe entière. Exposé oral. Participation active des étudiants. Session questions réponses. Indices "clés" donnés régulièrement durant les séances. Projections PowerPoint et Windows Media Audio/Vidéo. Prise de notes au cours. Certaines mises en situation seront proposées avec des personnes porteuses de handicap.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- POORTMANS J. R., BOISSEAU N., Biochimie des activités physiques et sportives, De Boeck, 2009.
- WILMORE J.H., COSTILL D.L., Physiologie du sport et de l'exercice, De Boeck, 2009.

Modalités d'évaluation	Examen écrit Idem pour les deux sessions			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	%	%	100 %	Ecrit
2ème session	-	-	100 %	Ecrit

HE2B ISEK

Catégorie Paramédicale
MASTER en KINESITHERAPIE
Descriptif des Unités d'Enseignement

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**TP Physiologie**			Code K3AB2.3
Bloc	3		Quadrimestre	2
Crédits ECTS	1		Volume horaire	30 h
Unité prérequise pour cette U.E.	nihil		Unité co-requise avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier		Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français		Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Mr *Mikel EZQUER ECHANDIA***			**mezquer@he2b.be**
Enseignants	TP Physiologie	*Costantino BALESTRA*		
		Mikel EZQUER ECHANDIA		*Thyl SNOECK*
Remarque	*L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.*			

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
   - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
   - Adopter un comportement responsable et citoyen
   - Exercer son raisonnement scientifique

b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

c. Diriger
   - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
   - Participer à la démarche qualité
   - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

d. Concevoir des projets professionnels complexes
   - Identifier des situations et en collecter les informations pertinentes dans le but de les transmettre oralement ou par écrit afin d'assurer une communication professionnelle.

3. *Acquis d'apprentissage*

L'étudiant devra être capable de :
- acquérir et appliquer des techniques de mesures (spirométrie , test d'effort, echographie,...)
- comprendre l'utilisation des différentes techniques utilisée et les relier aux cours de physiologie
- s'inscrire dans une démarche qualité, de respect des normes et des procédures afin d'envisager une collaboration pluridisciplinaire,
- identifier et collecter des informations

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Année académique 2022-2023

Intitulé de l'AA	TP Physiologie		Code	K3AB2.3
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	100%	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Travaux pratiques sur thèmes suivants :
  - Analyse fractale, Sensibilité tactile, Centres de rotation de segments osseux
  - Anatomie écho-guidée:
- Echographie vasculaire (mesure des flux artériels et veineux, FMD)
- Echographie cardiaque (coupe de base en cardiologie appliquée à la physiologie cardiaque)
- Calcul des débits cardiaques et des volumes
- Calcul de la fraction d'éjection.
- M-Mode cardiaque

  - Épreuves respiratoires,
  - Test à l'effort.
  - Compartiments liquidiens
  - Chimères sensorielles

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Groupes de 4/5 étudiants pour les TP.
Travaux pratiques en laboratoire.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

RICCI B., Experiments in the physiology of human performance. Lea & Febiger, Philadelphia, 1970. MARLEB E., Human Anatomy & Physiology Laboratory Manual, vol. 1. Pearson's Education, San Francisco, 2002

Modalités d'évaluation	Présence TP obligatoire. Évaluation élaboration rapports. Idem 2è session.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	%	100%		
2ème session	-	100%		

Année académique 2022-2023

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Pharmacologie**		Code K3AB2.4
Bloc	3	Quadrimestre	2
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h
Unité prérequise pour cette U.E.	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Mr Pierre Lafère**		**plafère@he2b.be**
Enseignant	Pharmacologie	*Pierre LAFERE*	
Remarque	*L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.*		

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
   - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
   - Adopter un comportement responsable et citoyen
   - Exercer son raisonnement scientifique

b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

c. Diriger
   - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
   - Participer à la démarche qualité
   - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

d. Concevoir des projets professionnels complexes
   - Identifier des situations et en collecter les informations pertinentes dans le but de les transmettre oralement ou par écrit afin d'assurer une communication professionnelle.

3. *Acquis d'apprentissage*

L'étudiant devra être capable de :
- d'utiliser ses connaissances de pharmacologie afin de préciser l'état de santé du patient lors de son recueil d'informations anamnestiques,
- s'inscrire dans une démarche qualité, de respect des normes et des procédures afin d'envisager une collaboration pluridisciplinaire,
- identifier et collecter des informations

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100%
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire

Contenu succinct

- Principes Généraux de Pharmacologie
- Recherche et Développement Pharmaceutique
- Sécurité des Médicaments et Pharmacovigilance
- Bases Pharmacologiques des Thérapeutiques :
  - Cardiovasculaire
  - Gastro-intestinal
  - Uro-génital
  - Respiratoire
  - Nerveux
  - Hormonal
  - Douleur et Inflammation
  - Infections
  - Tumeurs
- Bibliographie
- Internet

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Classe entière. Cours ex-cathedra. Exposé oral. Participation active des étudiants. Session questions réponses. Indices "clés" donnés régulièrement durant les séances. Projections PowerPoint et Windows Media Audio/Video. Prise de notes au cours.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- A. Baitar, B. Bosier, C. Denis, C. Devillers, G. Goesaert, H. Habraken, N. Mortier, S. Thooft, J. Répertoire commenté des médicaments, Édition 2022. T. Christiaens & J.M. Maloteaux eds. Centre Belge d'Information Pharmacolothérapeutique.

Modalités d'évaluation	Examen final écrit (QCM) Idem pour les deux sessions			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	%	%	100 %	Ecrit
2ème session	-	-	100 %	Ecrit

HE2B ISEK

Catégorie Paramédicale
MASTER en KINESITHERAPIE
Descriptif des Unités d'Enseignement

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Méthodologie de la recherche**		Code: K3BB1.1
Bloc	3	Quadrimestre	2
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h
Unité prérequise pour cette U.E. :	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Mme Kate LAMBRECHTS**		**klambrechts@he2b.be**
Enseignant.e	Méthodologie de la recherche	*Kate LAMBRECHTS*	
Remarque	*L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.*		

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
- Concevoir des projets professionnels complexes.
- Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- Exercer son raisonnement scientifique

b. Concevoir des projets professionnels complexes
- Collecter l'ensemble des informations existantes
- Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma
- Diriger.

c. Raisonner
- Exploiter les sciences fondamentales et biomédicales

d. Optimiser les fonctions physiologiques
- Appliquer des techniques et des procédures spécifiques

3. *Acquis d'apprentissage*

L'étudiant ayant suivi avec succès cette formation sera capable :
- d'identifier un contexte particulier à investiguer ;
- de rechercher et d'analyser avec esprit critique la littérature liée à ce contexte ;
- de formuler une problématique originale, précise, pertinente et éthique;
- de concevoir un protocole expérimental relatif à cette problématique ;
- d'analyser des données avec les outils d'analyse les plus pertinents au regard du design de l'étude, de les interpréter avec discernement et de les reporter selon les standards en vigueur ;
- de rédiger les grandes lignes d'une expérimentation scientifique ;
- d'investiguer une étude scientifique sous la supervision d'un promoteur et directeur (TFE);

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Méthodologie de la recherche		Code	K3BB1.1
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Cette activité d'apprentissage s'inscrit entre l'apprentissage de la méthode scientifique de bac 2 et le travail de fin d'études du master 1. En Bac 3, les travaux pratiques de la méthodologie de la recherche initient l'étudiant à l'élaboration d'un protocole expérimental à inclure dans la rédaction des grandes lignes d'un article scientifique relatant une expérimentation aux résultats fictifs.
Ce modèle rédactionnel est fondé sur la structure IMRaD (Introduction, Material and methods, Results and Discussion). Pour ce faire, l'apprenant est amené à rechercher et analyse des références à la littérature relative au contexte d'une problématique originale, précise et pertinente définie par lui.
L'étudiant est donc amené à élaborer une hypothèse de recherche, à concevoir un protocole expérimental et à traiter des données fictives mais plausibles.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Identifier un contexte particulier à investiguer ;
- Rechercher et d'analyser la littérature liée à ce contexte ;
- Formuler une problématique originale, précise et pertinente ;
- Concevoir un protocole expérimental relatif à cette problématique ;
- Analyser des données fictives mais plausibles ;
- Rédiger les grandes lignes d'une expérimentation scientifique ;
- Investiguer une étude scientifique sous la supervision d'un promoteur et directeur (TFE)

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Modalités d'évaluation				
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	-	100 %		Travail Écrit
2ème session	-	100 %		Travail Écrit

Année académique 2022-2023

HE2B ISEK

Catégorie Paramédicale
MASTER en KINESITHERAPIE
Descriptif des Unités d'Enseignement

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Statistiques II et biostatistiques**		Code: K3BB1.2
Bloc	3	Quadrimestre	2
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h
Unité prérequise pour cette U.E. :	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Mme Nathalie Pauwen**		**npauwen@he2b.be**
Enseignant.e	Statistiques II et biostatistiques	*Nathalie PAUWEN*	
Remarque	*L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.*		

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
- Concevoir des projets professionnels complexes.
- Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- Exercer son raisonnement scientifique

b. Concevoir des projets professionnels complexes
- Collecter l'ensemble des informations existantes
- Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma
- Diriger.

c. Raisonner
- Exploiter les sciences fondamentales et biomédicales

d. Optimiser les fonctions physiologiques
- Appliquer des techniques et des procédures spécifiques

3. *Acquis d'apprentissage*

L'étudiant ayant suivi avec succès cette formation sera capable :
- d'identifier un contexte particulier à investiguer ;
- de rechercher et d'analyser avec esprit critique la littérature liée à ce contexte ;
- de formuler une problématique originale, précise, pertinente et éthique;
- de concevoir un protocole expérimental relatif à cette problématique ;
- d'analyser des données avec les outils d'analyse les plus pertinents au regard du design de l'étude, de les interpréter avec discernement et de les reporter selon les standards en vigueur ;
- de rédiger les grandes lignes d'une expérimentation scientifique ;
- d'investiguer une étude scientifique sous la supervision d'un promoteur et directeur (TFE);

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Statistiques et biostatistiques		Code	K3BB1.2
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Révision succincte de la statistique descriptive abordée en K2
- **Cours ex-cathédra** : pré-requis et éléments de statistique inférentielle (apprécier les contextes dans lesquels s'appliquent les différents tests statistiques et leurs conditions de validité) :
    - Tests d'hypothèses – Erreurs de type I et II
    - Tests paramétriques et non paramétriques pour 2 distributions de valeurs continues (One sample T-test, T-tests pairés et non pairés – tests Wilcoxon et Mann Withney)
    - Tests d'analyse de variances pour plus de 2 distributions / un facteur (AOV-1F)
    - Corrélations (Pearson – Spearman) et régression linéaire simple
    - Tests d'analyse de variances à 2 facteurs (AOV-2F)
    - construire et interpréter des tableaux de contingence et pouvoir y appliquer de manière pertinente des tests d'indépendance / homogénéité entre variables nominales /catégorielles (Chi2), estimer des RR et des OR
    - Approche des méthodes de modélisation (modèles multivariés linéaires – logistiques)
    - Approche des modèles statistiques nécessaires à l'estimation de reproductibilité (pour variables continues, nominales ou catégorielles)
- **Sessions d'accompagnement au travail de groupe** d'analyse statistique d'une base de données afin de répondre à une question de recherche, avec un logiciel de statistique au choix en libre accès

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistral avec exercices en séance et travail de groupe

Supports éventuels à l'acquis des compétences:

1/ « Statistique éidémiologique » T. Ancelle – Ed Maloine – Coll. Sciences fondamentales – 2ème édition (2008)
2/ « Biostatistiques pour les sciences de la vie et de la santé » Marc M. Triola & Mario F. Triola - Ed revue & corrigée PEARSON (2012)
3/ « Biostatistique. Une approche intuitive » Harvey-J Motulsky - Ed De Boeck
Coll. Sciences et méthodes (2002) - EAN13 : 9782744500923
4/ « Epidémiologie – Méthodes et pratique » Cl. Rumeau-Rouquette, B. Blondel, M. Kaminski, G. Bréart – Ed Lavoisier MSP – Coll. Statistiques en biologie et en médecine (1999) - ISBN 13 : ***9782257143778***
5/ « Notions de statistiques » Ch. Simard – 2ème édition (2010) – Ed Modulo - ***ISBN10 :*** *2897320176*
6/ « Méthodes statistiques en sciences humaines » D. C. Howell - Ed De Boeck - 6ème édition (2008)
7/ « La statistique sans formule mathématique – comprendre la logique et maîtriser les outils » B. Py – Ed Pearson - 2ème édition (2010)
8/ « Fundamentals of biostatistics – 7th edition » B. Rosner Ed Brooks/Cole (2010)

Modalités d'évaluation				
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session		-	100%	Écrit
2ème session	-	-	100 %	Ecrit

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Pathologies spéciales en orthopédie sportive**		Code K3AA2.4
Bloc	3	Quadrimestre	1
Crédits ECTS	1	Volume horaire	10 h
Unité prérequise pour cette U.E.	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	K3DB1.3
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Mr N. Vandenbalck**		**docnicovdb@yahoo.fr**
Enseignant	Pathologies spéciales en orthopédie sportive	*Nicolas VANDENBALCK*	
Remarque	*L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.*		

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
   - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
   - Adopter un comportement responsable et citoyen
   - Exercer son raisonnement scientifique

b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

c. Diriger
   - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
   - Participer à la démarche qualité
   - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

d. Concevoir des projets professionnels complexes
   - Identifier des situations et en collecter les informations pertinentes dans le but de les transmettre oralement ou par écrit afin d'assurer une communication professionnelle.

3. *Acquis d'apprentissage*

L'enseignement de l'unité d'enseignement constitue une base essentielle pour la compréhension des dysfonctionnements du corps humain.
Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous différents (normale et pathologique) et échelles (macro-et microscopiques). L'étudiant sera capable de comprendre les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Pathologies spéciales en orthopédie sportive		Code	K3AA2.4
Volume horaire	10h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

-
- Epaule (Conflits, luxation)
- Genou (Lésions ligamentaires, méniscale, syndrôme fémoro-patellaire)
- Chevilles (entorse, tendinopathie)
- Hanche (conflit, pubalgies)
- Syndrôme des loges
- Fractures de stress
- Périostites

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistral avec illustrations

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Modalités d'évaluation	Examen écrit Mêmes modalités pour les 2 sessions			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	%	%	100 %	Écrit
2ème session	-	-	100 %	Ecrit

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Neurologie enfant + TP**		Code K3AA2.2
Bloc	3	Quadrimestre	1
Crédits ECTS	4	Volume horaire	45h
Unité prérequise pour cette U.E.	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	K3DA3 et K3AA2.3
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Mr Eric Meyer**		**emeyer@he2b.be**
Enseignant.e.s	Kinésithérapie en neurologie enfants + TP	*Eric MEYER*	
	Santé mentale	*Déborah BRUYR*	
	Pathologies spéciales des enfants	*Eric Meyer*	
Remarque	*Il s'agit d'une unité intégrée. Une note entre 0 et 20 sera attribuée à l'UE et ne sera considérée comme acquise qu'à partir de la note de 10/20.*		

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
   - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
   - Exercer son raisonnement scientifique

b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires.

c. Diriger
   - collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
   - participer à la démarche qualité
   - respecter les normes, procédures et codes de bonne pratique

d. Concevoir des projets professionnels complexes
   - identifier la situation
   - Collecter l'ensemble des informations existantes
   - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
   - Analyser la pertinence des informations collectées.

e. Assurer une communication professionnelle
   - Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

f. Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel.

3. *Acquis d'apprentissage*

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera apte à :

- maîtriser des connaissances relatives à des lésions des systèmes neuromusculaire, locomoteur et vasculaire ;
- appliquer des techniques préventives, rééducatives ou adaptatives y afférentes ;
- utiliser des principes de réflexion scientifique appropriés lors de mises en situations professionnelles.

NB: ***Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.***

Année académique 2022-2023

Modalités d'évaluation: *Il s'agit d'une unité d'enseignement intégrée. Toutes les activités d'apprentissage qui la composent sont donc évaluées ensemble, dans un examen commun.*

Modalités d'évaluation	**Il s'agit d'une UE intégrée. L'évaluation des 3 AA qui la composent se fait donc via <u>un examen écrit</u> (vérifiant l'ensemble des acquis d'apprentissage théoriques) et <u>un examen pratique</u> (pour la partie relative à la pratique de kinésithérapie en neurologie enfants). En cas d'échec, l'entièreté de la matière est donc à représenter d'une session à l'autre <u>et</u> d'une année à l'autre. Les modalités d'évaluation sont identiques en seconde session.**			
1ère et 2ème sessions	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
Kinésithérapie en neurologie enfants + TP	0%	0%	100 %	Ecrit + Oral & pratique mais toute situation qualifiée de particulière pourrait entraîner un mode d'évaluation écrit sous quelque forme que ce soit
Pathologies spéciales des enfants	0%	0%	100 %	Ecrit
Santé mentale	0%	0%	100 %	Ecrit

Intitulé de l'AA	Kinésithérapie en neurologie enfants + TP		Code	K3AA2.3
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	50%	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

A. <u>Contenu et objectifs</u>

- Observation & Evaluation du Paralysé Cérébral
  Concepts Bobath; Le Metayer; Education Conductive… --- > Théorie et pratique
- Notions théoriques du Polyhandicap, du Sport pour PC, de l'Intégration Sensorielle, de l'Habit/Contrainte Induite, de la Thérapie Aquatique (Halliwick en particulier), des Echelles d'Evaluation, des Opérations/«Botox»/Pompe à Baclophène..., du Matériel Orthopédique.
- Visite d'une école de type 4 (Schaller) : sous réserve de possibilité d'organisation (sécurité, horaires, autres…)

L'étudiant devra être capable de :

- assumer une observation, une évaluation et un traitement ainsi que des objectifs à atteindre,
- pouvoir reconnaître les différentes formes cliniques de patients PC,
- faire des liens avec d'autres cours tant pratiques que théoriques de pathologie spéciale des enfants si celui-ci est donné au même quadrimestre (ou avant),
- pouvoir faire des liens avec les notions vues dans d'autres cours en général.

B. Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Neuropédiatrie : exercices d'application en groupe

C. Supports éventuels à l'acquis des compétences

- ARTHUIS, M. e.a., Neurologie pédiatrique, Paris, 2ème Edition, Flammarion, 1998.
  ROSENBAUM, P et Coll, THE DEFINITION AND CLASSIFICATION OF CEREBRAL PALSY, Dev Med Child Neurol 2007; 49 : 1-44,
- Turkish Journal of Physiotherapy and Rehabilitation 24 (2)2013, 1st EUROPEAN CONFERENCE ON EVIDENCE BASED AQUATIC THERAPY (ECEBAT), ABSTRACTS OF PRESENTATIONS
- Docteur Carole Bérard, Françoise Girardot , GMFM, 2004 COURS de BASE BOBATH NDT, 1986-2013
- FORMATION CONTINUE KINESITHERAPIE PEDIATRIQUE, Module 3 Pathologies neurologiques infantiles FSM-ULB 2014-2015
- WWW. AP³.be
- WWW.EWAC.NL
- WWW.HALLIWICK.NET
- Amiel- Tison C. L'infirmité motrice d'origine cérébrale Ed Masson1997
- Truscelli D., Les infirmités motrices cérébrales : Réflexions et perspectives sur la prise en charge, Ed. Masson, 2008
- de Notariis M., Macri E., Thébaud N., Veilleux A., Regarde-moi: Le développement neuromoteur de 0 à 15 mois, Éditions du CHU Sainte-Justine, 2008
- Le Metayer M. Rééducation cérébro-motrice du jeune enfant. Education thérapeutique. Ed Masson, 1993
- Hàri M. and Akos K., Conductive Education, Routledge, 1988.
- Cotton E., The Petö System and its Evolution in Britain (Philosophy, Principles and Practice), Acorn Foundation Publications, 1994.
- Bawin, Y., L'Education Conductive : brève introduction théorique, 2001

Intitulé de l'AA	Santé mentale		Code	K3AA2.3
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	25 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu et objectifs

- Définition et paysage de la santé mentale en Belgique et & les différentes pathologies de santé mentale chez les enfants
- Le TDAH
- L'autisme
- Les troubles instrumentaux
- La dépression infantile

Les objectifs sont :

- Définir la santé mentale et comprendre la manière dont elle est abordée en Belgique
- Connaître les principales caractéristiques des différentes pathologies abordées au cours, en termes de diagnostic et de traitement
- Pouvoir sortir des stéréotypes qui y sont liés
- Avec cette base de connaissance, pouvoir aborder un patient en souffrant, dans un traitement de kinésithérapie

B) Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Santé mentale : Cours magistral avec présentation des concepts fondamentaux

C) Supports éventuels à l'acquis des compétences

Santé mentale

- Notes prises aux cours et diapositives sur le portail moodle
- Vidéos fournies par l'enseignant.e
- Articles scientifiques

Intitulé de l'AA	Pathologies spéciales des enfants		Code	K3AA2.3
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	25 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Les différentes pathologies suivantes seront définies et détaillées:

- orthopédiques
- néonatologiques
- psychologiques
- neurologiques
- génétiques
- cardiologiques
- pneumologiques
- endocriniennes
- rhumatologiques
- divers

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistral avec illustrations

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Année académique 2022-2023

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Pathologies spéciales en neurologie**		Code K3AA2.3
Bloc	3	Quadrimestre	1
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h
Unité prérequise pour cette U.E.	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	K3AA2.2 et K3DA3
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Mr Raphaël Hourez**	**rhourez@he2b.be**	
Enseignant.e	Pathologies spéciales en neurologie	*Mr Raphaël Hourez*	
Remarque	*L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.*		

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
   - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
   - Adopter un comportement responsable et citoyen
   - Exercer son raisonnement scientifique

b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

c. Diriger
   - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
   - Participer à la démarche qualité
   - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

d. Concevoir des projets professionnels complexes
   - Identifier des situations et en collecter les informations pertinentes dans le but de les transmettre oralement ou par écrit afin d'assurer une communication professionnelle.

3. *Acquis d'apprentissage*

L'enseignement de l'unité d'enseignement constitue une base essentielle pour la compréhension des dysfonctionnements du corps humain.
Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous différents (normale et pathologique) et échelles (macro-et microscopiques). L'étudiant sera capable de comprendre les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Pathologies spéciales en neurologie		Code	K3AA2.3
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Semiologie globale des atteintes du motoneurone supérieur
- Polyneuropathies
- Myopathies et myasthénie
- Atteintes médullaires aiguës et chroniques
- Maladies du motoneurone
- Sclérose en plaques
- Maladies extrapyramidales (Parkinson, dystonies, chorées…)
- Accidents Vasculaires Cérébraux
- Ataxies
- Epilepsies.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistral avec illustrations, vidéos.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Collège des Enseignants de Neurologie | (cen-neurologie.fr)

Neurologie | Livre | 9782294714511 (elsevier-masson.fr)

Adams and Victor's Principles of Neurology, Eleventh Edition
Copyright © 2019 by McGraw-Hill Education.
ISBN 978-0-07-184261-7
MHID 0-07-184261-6

Modalités d'évaluation	En première session : Examen écrit En deuxième session : examen écrit			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	%	%	100 %	Écrit
2ème session	-	-	100 %	Ecrit

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Sciences fondamentales et biomédicales** : Anatomie, Morphologie et Biomécanique		Code K3AA1
Bloc	3	Quadrimestre	1
Crédits ECTS	5	Volume horaire	30 h
Unité prérequise pour cette U.E.	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	K3AB1 (K3AB1.2, K3AB1.3)
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Mr Thyl Snoeck**		**tsnoeck@he2b.be**
Enseignant	Anatomie tête et cou	*Thyl SNOECK*	
	Anatomie pelvis et périnée	*Thyl SNOECK*	
Remarque	*Il s'agit d'une unité intégrée. Une note entre 0 et 20 sera attribuée à l'UE et ne sera considérée comme acquise qu'à partir de la note de 10/20.*		

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
   - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
   - Exercer son raisonnement scientifique

b. Concevoir des projets professionnels complexes
   - Collecter l'ensemble des informations existantes
   - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
   - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. *Acquis d'apprentissage*

Au terme de cette UE, l'étudiant devra être capable de faire une analyse systématique des sources scientifiques. Les enseignements l'initieront à la formulation des questions, à l'interprétation et à l'évaluation des résultats d'une recherche. Guidés par l'enseignant, les étudiants pratiqueront la démarche scientifique face aux problèmes rencontrés dans les sciences de la vie. L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys-) fonctionnements du corps humain. Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous ses diverses formes (normale et pathologique) et échelles (macro- et microscopique). L'étudiant sera capable de comprendre les éléments gérant les sciences du vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux (physique, chimie, mathématique…) dans les domaines des sciences biomédicales (biomécanique, anatomie, physiologie métabolique…) et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

4. Modalités d'évaluation de l'UE :

Les AA constituantes de l'UE sont évaluées lors d'un examen intégré. Cette évaluation permet aux enseignants de vérifier la capacité intégrative des différents domaines étudiés. Il n'existe donc pas de pondération entre les questions. La note dispensée reflète non seulement de la capacité de restitution, mais aussi de l'intégration de la matière et de la compréhension des liens entre les parties constituantes. La réussite est conditionnée par la réussite de tous les éléments constituant l'UE et non par le simple calcul de la moyenne.

Modalités d'évaluation	Examen écrit. L'étudiant devra montrer sa capacité à la restitution et à réaliser une synthèse guidée par l'analyse clinique. La réalisation de schémas synthétiques constitue une part importante de l'évaluation des AA. K3AA1.1 et K3AA1.2 (NB: si les conditions sanitaires l'exigent, l'examen pourra avoir lieu en ligne).			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	%	%	100 %	Ecrit
2ème session	-	-	100 %	Ecrit

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Anatomie tête et cou		Code	K3AA1.1
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	Intégrée	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Anatomie descriptive, topographique et fonctionnelle de l'extrémité céphalique,
- Anatomie régionale et topographique,
- Anatomie clinique des nerfs crâniens,
- Neuro-anatomie.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Séances de cours théoriques ex cathedra et en ligne de 2h combinant :

- Présentation de schémas descriptifs de l'anatomie, Présentation des concepts fondamentaux permettant de comprendre les aspects fonctionnels,
- Présentation d'une iconographie présentant l'anatomie réelle. L'anatomie régionale vise à l'intégration et au développement du sens clinique.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

ROUVIERE H. DELMAS A., Anatomie Humaine, Tome 1, 2, 3, Masson, 2002.
DRAKE R.L. et al., Gray's Anatomy for student, 3e édition, 2014.
ANSKY B. and GEST T.R., Head and Neck, Volume 3, Lippincott's, 2001.
GILROY A.M., Anatomie Cours et Exercices, Maloine, 2015.

Modalités d'évaluation	L'examen de fin de quadrimestre est écrit (questions ouvertes). Cette évaluation est intégrée avec l' AA K3AA1.2

Intitulé de l'AA	Anatomie pelvis et périnée		Code	K3AA1.2
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	Intégrée	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Anatomie descriptive, topographique et fonctionnelle du pelvis et du périnée,
- Anatomie régionale,
- Anatomie et biomécanique de l'accouchement.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Séance de cours théoriques de 2h ex cathedra et en ligne combinant :

- Présentation de schémas descriptifs de l'anatomie,
- Présentation des concepts fondamentaux permettant de comprendre les aspects fonctionnels,
- Présentation d'une iconographie présentant l'anatomie réelle. L'anatomie régionale vise à l'intégration et au développement du sens clinique.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

DRAKE R.L. et al., Gray's Anatomy for student, 3e édition, Masson, 2009.
KAMINA, Anatomie Clinique, 3e édition, Tome 4.

Modalités d'évaluation	L'examen de fin de quadrimestre est écrit (questions ouvertes). Cette évaluation est intégrée avec l' AA K3AA1.1

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Stages**		Code K3SA1
Bloc	3	Quadrimestre	1 et 2
Crédits ECTS	18	Volume horaire	
Unités prérequises pour cette U.E.	K2AA2.2, K2AA2.3, K2AA2.4, K2DA2, K2AB1, K2DA2.3 K2DA4.1 et K2AA1	Unité co-requise avec cette U.E. :	K3SA2
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Mme Sandrine Bouhisse**		**sbouhisse@he2b.be**
Enseignant.e.s	Stages	*Superviseurs de stage*	
Remarque	Les stages sont étalés sur 2 quadrimestres *L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.*		

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
   - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
   - Adopter un comportement responsable et citoyen
   - Exercer son raisonnement scientifique

b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

c. Diriger
   - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
   - Participer à la démarche qualité
   - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

d. Concevoir des projets professionnels complexes
   - Identifier des situations et en collecter les informations pertinentes dans le but de les transmettre oralement ou par écrit afin d'assurer une communication professionnelle.

3. Acquis d'apprentissage

Intégration de tous les contenus vus en cours dont on peut relever les principaux :

- S'adapter à des environnements professionnels différents.
- Etre capable de faire les bilans et l'examen de la personne à traiter et établir les objectifs et plans de traitement.
- Concevoir des outils (programmes et protocole de traitement, dispositifs, tests, bilan, ... en fonction du patient et de la situation.
- Appliquer des techniques et des procédures spécifiques en mesurant des paramètres à l'aide de tests et d'outils spécifiques, utiliser la technologie.
- Mettre à jour façon pertinente et correcte le dossier du patient.
- S'intégrer à une équipe thérapeutique, avoir une approche relationnelle professionnelle, respectueuse avec les patients, la famille, les collègues, les apprenants, et les groupes de personnes.
- Connaître et respecter les règles éthiques et déontologiques.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Stages		Code	K3SA1
Volume horaire	1005 h réparties sur Bac3 et Master1	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Deux périodes de stages de 6 ou 7 semaines en institutions (hôpitaux, cliniques, écoles d'enseignement spécialisé, centre de revalidation, maison de repos, maison de repos et de soins, autres). A l'issue de chaque stage, l'étudiant rédige un rapport de kinésithérapie sur un patient ; motivé et argumenté par une recherche bibliographique scientifique sur la réalisation des bilans, des objectifs, du traitement et des résultats obtenus.

Un total de 1005h de stage doit être effectué à la fin du Master. Si l'étudiant(e), n'a pas ses heures, il devra prester un ou plusieurs stages supplémentaires.

30h de stage dans le domaine du sport adapté sont à faire pour au plus tard la fin de la 1ère master (cfr DUE cours correspondant). Ces heures de stage ne seront validées que si la feuille de prestation ainsi qu'un poster réflexif sur le stage effectué sont rendus dans les temps impartis.

Un séminaire réflexif en petits groupes de 2h a lieu au second quadrimestre. Il a pour objectif de permettre à chacun d'exposer une situation vécue en stage et d'échanger sur celle-ci pour appréhender la pluralité des points de vue et du ressenti de tout un chacun.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

L'ensemble des cours du bachelier et du master.

Modalités d'évaluation	**Évaluation critériée et qualitative du stage** par les maîtres de stages . Évaluation chiffrée des **rapports de stages** . Le premier rapport est évalué de manière **formative**, le second de manière **certificative.** L'étudiant peut être sanctionné et perdre des points ou obtenir une évaluation nulle si les consignes administratives ne sont pas respectées (Voir ROI des stages pour plus de détails). Le stage est considéré comme nul et non validé si l'étudiant est exclu du stage. Tout stage non validé sera représenté en juillet ou en août selon les mêmes modalités (Voir ROI des stages pour plus détails). Si la moyenne de 10/20 n'est pas obtenue en juin (stages+rapports) , l'étudiant doit prester un stage en juillet. Si un étudiant doit prester un stage au mois de juillet ou d'août, la note inscrite dans le bulletin de la 1ère session sera celle d'une absence. La **présence au séminaire réflexif est obligatoire.** Toute absence non justifiée entraînera la note de 0/20 pour celui-ci.

	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	50 %	50 %	%	
2ème session	50 %	50 %	%	

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Enseignements cliniques**		Code K3SA2
Bloc	3	Quadrimestre	1 et 2
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15h
Unités prérequises pour cette U.E.	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	K3SA1
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Mme N. Pauwen**		**npauwen@he2b.be**
Enseignant.e	Enseignements cliniques	*Nathalie PAUWEN*	
Remarque	Les enseignements cliniques sont étalés sur 2 quadrimestres *L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.*		

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
   - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
   - Adopter un comportement responsable et citoyen
   - Exercer son raisonnement scientifique et clinique, dans une démarche Evidence-Based-Practice (EBP)
2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires de sa profession
3. Diriger
   - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
   - Participer à la démarche qualité, émanant autant des autorités en santé (macro) et de sa profession (micro)
   - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
4. Concevoir des projets professionnels complexes
   - Identifier des situations professionnelles et cliniques, en collecter les informations pertinentes dans une démarche EBP dans le but de les transmettre oralement ou par écrit, et afin d'assurer une communication professionnelle.

2. *Acquis d'apprentissage*

a) Au regard de tous les contenus vus au cours et de la mise à jour des connaissances sur base des évidences scientifiques, intégrer une démarche EBP dans sa profession, en suivant un cycle itératif en 5 étapes :

1) Poser une question clinique pertinente dans la situation particulière du patient
2) Chercher une information Evidence-Based pertinente en relation avec la question clinique
3) Poser un regard critique sr l'information collectée
4) Appliquer les techniques et procédures spécifiques adéquates à la situation

5) Evaluer les résultats obtenus et au besoin, (re)formuler sa question clinique

b) Appliquer l'EBP dans le contexte particulier d'une situation clinique :

- rechercher les informations scientifiques pertinentes lui permettant d'envisager un bilan et plan de traitement étayés ;
- tenir compte des valeurs et préférences du patient afin d'aboutir à une décision partagée du plan de traitement ;
- tenir compte de son expérience thérapeutique, à mettre en regard avec le contexte particulier de cette situation clinique ;
- s'adapter à des environnements professionnels différents, en tenant compte des contextes macro (système de soins de santé, contexte pluridisciplinaire, etc…) et micro (contexte bio-psycho-social du patient, etc…) dans lesquels se présente la situation clinique

Afin de parvenir à cette démarche EBP, tout en respectant les règles éthiques et déontologiques en vigueur, l'étudiant devra être capable de :

- faire une anamnèse, un examen clinique et bio-psycho-social du patient (à l'aide de bilans adéquats) afin de traduire la situation clinique en une/des hypothèses cliniques pertinentes ;
- être capable de trouver des ressources Evidence-Based pertinentes au regard des hypothèses émises, synthétiser l'information et y poser un regard critique ;
- élaborer les différentes options thérapeutiques possibles (en déterminant les objectifs et plans de traitement pour chacune d'elles), en tenant compte de la situation particulière de la prise en charge du patient ;
- développer ses compétences en communication afin de proposer les options thérapeutiques pertinentes au patient, en tenant compte de sa situation particulière, afin d'obtenir une décision thérapeutique partagée et une alliance thérapeutique ;
- appliquer les techniques et procédures spécifiques impliquées dans le choix thérapeutique partagé (en mesurant les paramètres à l'aide de tests et d'outils spécifiques, en utilisant la technologie ad-hoc).
- Evaluer les résultats thérapeutiques en veillant à les documenter dans le dossier du patient.

- s'intégrer à une équipe thérapeutique, que ce soit en 1ère ligne de soins ou en 2ème ligne de soins, avoir une approche relationnelle professionnelle, respectueuse avec les patients, la famille, les collègues, les apprenants, et les groupes de personnes.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Enseignements cliniques		Code	K3SA2
Volume horaire	15h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

a) Intégrer dans une démarche EBP les connaissances théoriques enseignées et apprise ainsi que les acquis pratiques des stages ;
b) Etablir un lien entre les connaissances théoriques enseignées à l'Ecole, la pratique explorée en stage et/ou l'expérience des experts du domaine ainsi que les nouveaux éléments issus des recherches scientifiques ;
c) Assimiler le rôle professionnel du Kinésithérapeute dans le contexte plus large de la santé publique et des enjeux sociaux, politiques, économiques et juridiques ;
d) S'informer des nouvelles techniques et pratiques en développant un esprit critique ;
e) Lectures critiques d'articles scientifiques en anglais, en relation avec les pratiques en stage et les cours théoriques ;
f) Exprimer ses points de vue, confronter ses expériences, interroger ses pairs.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

- Participation à des séminaires intra-muros exposés par l'enseignant.e et par des professionnels ayant des expériences diverses pouvant étoffer l'éventail des connaissances et techniques, affiner la compréhension de la pratique et aiguiser l'esprit critique (en français ou en anglais) ;
- Lecture de la littérature scientifique préalablement au sujet exposé (en français ou en anglais) ;

Travaux de groupe.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Modalités d'évaluation	1ère session, l'évaluation continue est basée sur la présence aux séminaires intra et extra-muros et la rédaction de travaux en relation avec les séminaires. 2ème session sera une évaluation écrite

	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	(extramuros)	(intramuros)		*Cfr ci-dessous
2ème session	-	-	100%	Ecrit

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Droit**		Code K3EA1
Bloc	3	Quadrimestre	1
Crédits ECTS	1	Volume horaire	30h
Unité prérequise pour cette U.E.	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Mme Caroline Vankeerbergen**		**cvankeerbergen@he2b.be**
Enseignant	Droit	*Caroline VANKEERBERGHEN*	
Remarque	*L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.*		

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. Compétence 1 : Raisonner

i. Apprendre par les autres et par l'expérience :

- S'ouvrir à de nouvelles approches professionnelles ;
- Intégrer de nouvelles approches professionnelles ;
- Accepter le changement, les remises en question
- Échanger avec des pairs, des collègues,… ;
- Partager ses expériences et/ou des informations ;
- Écouter le point de vue des pairs, des collègues,… ;
- Reconnaître les champs de compétences de chacun ;
- S'assurer de la fiabilité des informations transmises ;
- Manifester une prise de recul par rapport à ses convictions et ses acquis ;
- Se poser les questions adéquates et pertinentes ;
- Tenir compte de la critique et de l'évaluation par les pairs ;
- Valider ses apprentissages et ceux des autres ;
- Réajuster les objectifs ;
- Faire preuve d'une dynamique proactive d'apprentissage ;

ii. Actualiser ses ressources et ses acquis :
    - Faire preuve de discernement ;
    - Sélectionner les informations, les outils ;
    - Exploiter les nouvelles ressources ;
    - Intégrer les nouvelles connaissances aux acquis ;
    - S'engager dans l'actualisation de ses connaissances ;
    - Répondre aux objectifs d'apprentissages ;
    - Rechercher les ressources et l'information ;
    - S'ouvrir à la diversité de l'information et des sources de celles-ci ;

iii. Synthétiser des informations :
    - Reconnaître l'information utile ;
    - Manifester une prise de recul par rapport à ses convictions et ses acquis ;
    - Faire preuve de discernement ;
    - Respecter l'esprit des informations ;
    - Rendre compte avec exactitude du contenu de l'information ;

iv. Traduire un langage, un contenu :
    - Analyser un message ;
    - Comprendre un message ;
    - Interpréter un message ;
    - Tenir compte du contexte ;
    - Utiliser un langage précis ;
    - Respecter l'esprit du message

b. Compétence 3 : Exercer son jugement professionnel dans une visée de promotion de la santé

i. Analyser une situation :
    - Envisager la situation problème dans son ensemble ;
    - Questionner les prises en compte des éléments pertinents permettant d'optimiser l'analyse ;
    - Instruire l'analyse à charge et à décharge ;
    - Affiner l'analyse par l'introduction d'éléments modulants ;
    - Développer une vue systémique de la situation ;
    - Poser un questionnement factuel ;
    - Comparer à des normes et des standards ;
    - Établir les liens dans l'analyse ;
    - Chercher des solutions pour compléter l'analyse ;
    - Exploiter au mieux les éléments disponibles pour l'analyse ;

ii. Interpréter par déduction ou induction l'information pour résoudre des situations complexes :
    - Stimuler l'émergence d'idées ;
    - Débattre d'une problématique ;
    - Interpréter avec mesure ;
    - Mobiliser ses connaissances en consolidant l'expérience ;
    - Soumettre l'interprétation à une remise en question ;

iii. Argumenter ses choix, ses pratiques :
    - S'exprimer dans le respect de l'autre ;
    - Argumenter dans le respect des valeurs humaines et professionnelles ;
    - Anticiper les effets de ses choix ;
    - Assumer ses choix et ses pratiques ;
    - Choisir les arguments spécifiques ;
    - Soumettre ses choix et ses pratiques à la discussion ;
    - Accepter la critique justifiée comme information ;

c. Compétence 5 : Accompagner la personne, le patient, la famille, les collègues, les apprenants, les groupes de personnes

i. Communiquer avec la personne, le patient, la famille, les collègues, les groupes et les apprenants :
    - Ajuster sa communication à l'interlocuteur et au contexte ;
    - Réagir adéquatement avec flexibilité ;
    - Tenir compte des besoins de l'autre ;
    - Repérer les questionnements éthiques dans les situations ;
    - Expliciter les questionnements éthiques ;
    - Respecter les valeurs et les personnes ;
    - Mettre en adéquation le contenu des messages et les actes ;
    - Mesurer l'impact de ses paroles, ses écrits, ses gestes, ses attitudes et ses comportements (sa communication verbale et non verbale) ;
    - Assumer l'impact de ses paroles, ses écrits, ses gestes, ses attitudes et ses comportements (sa communication verbale et non verbale)
    - Respecter les règles déontologiques ;
    - Se concerter entre parties prenantes ;
    - Tenir compte des liens entre les éléments ;
    - S'exprimer en adéquation avec son ressenti intérieur ;
    - Argumenter ses propos dans un respect mutuel ;
    - Exploiter des métaphores pour faciliter la compréhension d'un message ;

ii. Former et éduquer la personne, le patient, des groupes, les collègues et l'apprenant :
    - Favoriser la prise de décision ;
    - Mobiliser les ressources internes et externes ;
    - Respecter les valeurs et les personnes ;
    - Valider ses sources ;
    - Rechercher la compréhension des mécanismes ;

iii. Responsabiliser la personne, le patient, la famille, les collègues, des groupes et l'apprenant :
- Se centrer sur la ou les personnes ;
- Prendre conscience des déterminants de la problématique ;
- Favoriser la prise de décisions ;
- Impliquer la ou les personnes ;
- Repérer les capacités des personnes ;
- Reconnaître les capacités des personnes ;
- Renforcer les capacités des personnes ;
- Encourager l'autorégulation, l'autoévaluation ;
- Rester en lien avec le processus du groupe, des patients ;
- Assurer le suivi des engagements ;
- Persévérer dans sa démarche ;
- Prendre en compte le cadre de référence et les valeurs de la ou les personnes ;

iv. Soutenir la personne, le patient, la famille, les collègues, les groupes et l'apprenant :
- Soutenir le moral de la personne ;
- Trouver des solutions et les appliquer ;
- Assurer les meilleures solutions pour la personne ;
- Impliquer la personne ;
- Stimuler la ou les personnes ;
- Ouvrir des réseaux à la personne et l'intégrer ;
- Susciter une participation active ;

v. Établir une relation d'aide, vis-à-vis du patient :
- Croire dans les possibilités du patient ;
- Garder la juste présence ;
- Garantir de manière adéquate la continuité de la relation ;
- Écouter activement avec l'intention de comprendre l'autre ;
- Écouter sans jugement ;
- Observer les signaux verbaux et non verbaux ;

d. Compétence 6 : Coordonner dans une approche collaborative

i. Gérer les difficultés relationnelles :
- Réagir en tenant compte des besoins des personnes et des situations ;
- Favoriser les décisions consensuelles ;
- Mettre en place la symétrie relationnelle ;
- Respecter la confidentialité ;
- Respecter les personnes (Tolérance – Libre Examen) ;
- Agir avec équité ;
- Désamorcer les résistances
- Reconnaître l'univers subjectif d'autrui ;
- Remettre en question ;
- Reconsidérer la problématique ;
- Décrypter les mécanismes d'interaction entre les personnes ;
- Identifier les conflits possibles ;
- Anticiper les tensions relationnelles ;
- Relativiser l'importance des conflits par une prise de recul ;

ii. Partager un lieu, des informations, des pratiques :
    - Introduire des démarches consensuelles (cf partage espace, pratiques,…) ;
    - Tenir compte des besoins de l'autre ;
    - Faire preuve de flexibilité dans les attitudes ;

iii. Transmettre l'information :
    - Structurer la communication dans le fond et la forme ;
    - Respecter le contenu et le sens de l'information ;
    - Transmettre l'information appropriée ;
    - Formuler avec clarté et exactitude les propos ;
    - Respecter les modes de fonctionnement (libre arbitre et juste gestion) ;
    - Diffuser l'information dans le respect des règles éthiques et déontologiques ;

iv. Se concerter :
    - Interpeler les collaborateurs pour les questionner ;
    - Partager les points de vue ;
    - Être réceptif à l'autre ;
    - Tenir compte des avis ;

e. Compétence 7 : Se gérer

i. S'engager professionnellement :
    - Clarifier les implications psychoaffectives de ses choix et ses actes ;
    - S'impliquer dans un projet professionnel ;
    - Se donner les moyens adéquats pour atteindre ses objectifs ;
    - Se concentrer sur la poursuite des objectifs ;
    - Repérer les différences entre ses valeurs personnelles et les exigences de la situation ;
    - Trouver un consensus entre ses valeurs personnelles et les exigences de la situation ;
    - Choisir les solutions en connaissance de cause ;
    - Se référer à la déontologie de la profession ;
    - Garder son indépendance ;
    - Faire preuve d'initiative ;

ii. Fixer ses limites dans la relation :
    - Garder la bonne distance relationnelle par rapport à ses propres exigences et celles du contexte ;
    - Faire confiance, à soi et aux autres ;
    - Agir dans le respect mutuel ;

iii. S'adapter à la personne, au patient, à la famille, aux collègues, aux apprenants, aux groupes de personnes et aux circonstances personnelles, professionnelles et environnementales :
    - Identifier les besoins ;
    - Accepter l'interpellation ;
    - Répondre de manière constructive aux demandes ;
    - S'adapter aux contraintes du milieu ;
    - Se centrer sur la personne et les déterminants de la problématique ;
    - Discerner l'enjeu éthique d'une situation ;
    - Trouver un consensus entre ses valeurs personnelles et les exigences de la situation ;
    - Se référer à la déontologie de la profession ;
    - Garder la distance relationnelle par rapport à ses propres exigences et celles du contexte

3. Acquis d'apprentissage

Cette UE vise plus spécifiquement les acquis d'apprentissage suivants :

- Respecter la législation et les réglementations ;
- Communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de soins de santé ;
- Respecter les normes ;
- Adopter un comportement responsable ;
- Respecter la déontologie propre à la profession ;
- Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique ;
- Prendre en considération les valeurs des parties prenantes dans la prise de décision.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Droit		Code	K3EA1
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Introduction générale au droit;
- Notions de droit des personnes
- Notions de droit médical
- Notions de droit social

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex cathedra en présentiel nécessitant un travail complémentaire a distance.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- Droit des personnes et des familles, Yves-Henri Leleu, Collections de la faculté de droit de l'Université de Liège, édition Larcier , 2016.
-Memento de droit social, W. Van Eeckhoutte, Wolters Kluwer, 2017.
- Manuel de législation sociale, Fr. Alexander et C.Delrée, éditions de Boeck
-Notions de droit civil, Fr.Alexander et C.Delrée, éditions de Boeck
-Fiches info parlementaires, édité par la Chambre des représentants de Belgique

Sites Internet:
Site du Moniteur belge : http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/welcome.pl
Site du Ministère de la Justice : http://www.just.fgov.be/index_fr.htm

Modalités d'évaluation	Examen oral en session			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	-	-	100 %	Oral
2ème session	-	-	100 %	Oral

Année académique 2022-2023

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Déontologie - Éthique**		Code K3EA2
Bloc	3	Quadrimestre	1
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h
Unité prérequise pour cette U.E.	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 6
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Mme Karin Van Loon**		**kvanloon@he2b.be**
Enseignante	Déontologie - Ethique	*Karin VAN LOON*	
Remarque			

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

- Raisonner
- Exercer son jugement professionnel dans une visée de promotion de la santé
- Accompagner la personne, le patient, la famille, les collègues, les apprenants, les groupes de personnes
- Se gérer

3. *Acquis d'apprentissage*

L'unité d'enseignement ne comporte qu'une activité d'apprentissage.
A l'issue de l'activité d'apprentissage l'étudiant sera capable de:

- Repérer les principaux textes légaux relatifs aux thématiques abordées ;
- Identifier au travers d'exemples et de cas pratiques les enjeux éthiques et déontologiques des situations médicales rencontrées ;
- Communiquer et ajuster sa communication avec les patients;
- Appliquer les règles déontologiques et éthiques en vigueur dans la profession ;
- S'auto-évaluer sur le plan professionnel ;
- Assurer une communication orale et écrite avec avec les pairs et les différents acteurs de soins de santé ;
- Analyser un texte portant sur les thématiques abordées ;
- Rédiger son Curriculum Vitae ;

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent

Intitulé de l'AA	Déontologie - Ethique		Code	K3EA2
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu :

1. Rappels:
- Enjeux globaux et place de l'éthique dans la société
- Droits des patients:
    - Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne, 2000
    - Loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient
    - Loi du 7 mai 2004 sur l'expérimentation humaine
    - Le secret médical
    - Liberté individuelle et intérêt collectif
2. Bioéthique : instances et fonctionnement
    - Comité international de bioéthique (CIB)
    - Comité consultatif de Bioéthique et Comité consultatif national d'Éthique (F)
    - Comité d'éthique hospitalier
    - Comité d'éthique académique
    - Conseil fédéral de la Kinésithérapie
3. Relation de soins:
    - Nature du contrat
    - Principes d'autonomie et de dignité
    - Communication soignants/soigné
    - Information du patient
    - Consentement libre et éclairé
    - Refus de traitement
    - Collaborations entre professionnels de santé
4. Règles de conduite du kinésithérapeute et qualités professionnelles des personnels de santé
5. Bioéthique : exemples d'avis des Comités
6. Etablissements de soins
7. e-santé
8. Politique du Bien-être au travail (principes généraux)
9. Élaboration du Curriculum Vitae et recherche d'emploi
10. Travail et production d'un document en groupe portant sur le bien-être au travail du personnel soignant. Cette partie comptera pour 20% de la note finale.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Le cours s'organise sous la forme de présentations powerpoint complétées par des présentations de cas. Les étudiants sont invités à poser des questions. Les séances d'exercices sont obligatoires.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- powerpoint posté MyIsek
- HOTTOIS G. et MISSA J.-N., (2001), N*ouvelle encyclopédie de bioéthique,* Editions De Boeck Université
- MICHELA M. et PARISOLI M., (2002), Penser le corps. Editions PUF, collection questions d'éthique, 2002
- PINSART, M-G., (2009) *La Bioéthique*, Paris, Le Cavalier Bleu
- SICARD D., (2006)*L'alibi éthique*, Paris, Plon
- Viseur J.-J., (2017), *Éthique de la santé : quels sont les défis moraux, économiques et sociaux actuels ?,* Énéo Focus, 2017/02.
- von KANITZ A., (2010), *L'intelligence émotionnelle.* Editions Ecolibris

Sites Internet:

- Comité international de bioéthique: https://fr.unesco.org/themes/%C3%A9thique-sciences-technologies/cib#:~:text=Cr%C3%A9%C3%A9%20en%201993%2C%20le%20Comit%C3%A9,libert%C3%A9%20de%20la%20personne%20humaine
- Comité consultatif de Bioéthique : https://www.health.belgium.be/fr/comite-consultatif-de-bioethique-de-belgique;
- Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé : https://www.ccne-ethique.fr/
- SPF Santé publique : https://www.health.belgium.be/fr
- Loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient https://www.health.belgium.be/fr/loi-du-22-aout-2002-relative-aux-droits-du-patient
- Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne, 2000 ; https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:083:0389:0403:FR:PDF
- Loi du 22 avril 2019 relative à la qualité de la pratique des soins de santé http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2019042220&table_name=loi
- SPF Emploi, Travail et Concertation sociale https://emploi.belgique.be/fr/themes/bien-etre-au-travail

Modalités d'évaluation	Examen écrit comprenant des questions ouvertes et/ou QCM portant sur la matière exposée et demandant. d'illustrer la théorie par des exemples concrets. La deuxième session se déroule de la même façon.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	-	20%	80%	Écrit
2ème session	-	20%	80 %	Ecrit

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Psychologie sociale**		Code K3EB1
Bloc	3	Quadrimestre	2
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h
Unité prérequise pour cette U.E.	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Mr Olivier DUCRUET**		**oducruet@he2b.be**
Enseignant		*Olivier DUCRUET*	

Remarque

Autres connaissances et compétences requises

- Savoir **lire** en **français** et **comprendre** le sens de la ponctuation [(1)].
- Savoir **s'exprimer correctement en français** (à l'oral et à l'écrit) tout **en comprenant le sens de la nuance** [(1)].
- Avoir une **bonne orthographe**.
- Savoir utiliser des **sources de références** (dictionnaires, livres en bibliothèque, articles, liens web, ...).
- Faire preuve d'**esprit critique**.
- **Avoir une maîtrise des outils numériques courants (traitement de texte, messagerie, navigateur internet, ... & les outils institutionnels a priori utilisés tels que Moodle, Google G suite, Microsoft 365/Office 365, …).**

L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.

---

(1) La littératie, ou lettrure, est définie par l'OCDE comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités ».

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

L'unité d'enseignement « Sciences Humaines » dispense des cours théoriques visant à susciter :

- Une réflexion scientifique
- L'intérêt des sciences humaines

dans le cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.

Les compétences principales visées sont :

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
   - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
   - Adopter un comportement responsable et citoyen
   - Exercer son raisonnement scientifique
b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
c. Diriger
   - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
   - Participer à la démarche qualité
   - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
d. Assurer une communication professionnelle
   - transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
   - communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de santé
   - utiliser les outils de communication existants
   - développer des modes de communications adaptés au contexte rencontré

3. Acquis d'apprentissage

L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys) fonctionnements de l'être humain, dans les domaines des "Sciences Humaines" étudiées tout au long du cursus (psychologie, déontologie, droit, évaluation psychiatrique, psychopathologie, éthique). **Il est attendu de l'étudiant·e d'assurer, à terme, une mobilisation conjointe des acquis, en vue d'une mise en œuvre dans le cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.**
L'unité d'enseignement en « Sciences Humaines » (**Psychologie sociale**) cherchera à faire **prendre conscience à l'étudiant·e de sa responsabilité envers la personne** (p.ex. le patient) et **du respect de l'éthique** qu'exige la profession ; de la nécessité de **s'inscrire dans une démarche qualité**, de **respect des normes et des procédures** afin d'envisager une **collaboration pluridisciplinaire** ; de l'utilité d'**identifier et de collecter des informations** ; de la nécessité de **transmettre oralement ou par écrit** des **données pertinentes** ; etc.

Il est attendu de l'étudiant d'assurer une mobilisation conjointe des prérequis et acquis (cf. infra - Contenus ...) en vue de faire la preuve d'une connaissance suffisante des concepts de base abordés (NOTIONS DE « GROUPE » : GROUPE SOCIAL, TYPES DE GROUPES, LEADERSHIP, … ; NOTIONS D'ÉQUIPE DANS LE CADRE D'UNE FORMATION EN SANTÉ : COMMUNICATION CENTRÉE SUR LA PERSONNE, DISTANCE THÉRAPEUTIQUE, ENTRETIEN MOTIVATIONNEL ...).

L'étudiant·e devra pouvoir y faire référence avec aisance tout au long de son cursus et à terme dans le cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Psychologie sociale		Code	K3EB1
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100%	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

1. Dynamique de groupe

• Notions de « groupe »:

Qu'est-ce qu'un groupe (social) ? Y a-t-il différents types de groupes ? Comment et pourquoi se joint-on à un groupe ? Que se passe-t-il par suite de la formation d'un groupe et de notre adhésion à un groupe ? Qu'est-ce que le leadership ? Comment un individu peut-il arriver à influencer un groupe et à le faire agir avec enthousiasme dans le sens de certains objectifs communs ? Quel effet le groupe a-t-il sur le rendement dans une activité ? Prenons-nous de meilleures décisions lorsque nous sommes seuls ou en groupe ? ...

2. Dynamique de groupe

• Notions d'équipe dans le cadre d'une formation en santé :

Intégration et contextualisation des savoirs (pré-requis & acquis) dans des situations professionnelles (communication centrée sur la personne ; distance thérapeutique ; relation thérapeutique ; entretien motivationnel ; ...).

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

A priori, ce sont des **cours ex cathedra en présentiel** nécessitant un travail complémentaire à distance qui sont proposés.

Toutefois, selon **les circonstances**, la plateforme pédagogique (a priori l'environnement numérique Moodle combiné ou pas aux autres outils institutionnels - Google G suite – Microsoft 365/Office 365 – etc.) pourront, partiellement ou totalement, être des **moyens de compléter et/ou de remplacer**, de facto, les activités pédagogique en présentiel **par des activités pédagogiques en distanciel**.

Ainsi, les activités pédagogiques liées à l'UE, pourront dans les faits prendre la forme, soit d'un enseignement entièrement en présentiel, soit d'un enseignement entièrement à distance, ou encore d'un blended learning (qui est un mode d'apprentissage mixant les AA en présentiel et les AA à distance).

Ces activités en distanciel seront/seraient possiblement « **synchrones** » (liées à des horaires planifiés à des dates et heures bien définies pour un groupe définit d'étudiants) ou « **asynchrones** » (liées à des horaires variables ne nécessitant pas nécessairement de se retrouver à un même moment précis pour suivre ces AA).

Dans tous les cas, ces différentes possibilités pouvant potentiellement être conjuguées pour enseigner de façon peut-être « peu communes » à chacun, doivent être envisagées par l'étudiant·e qui souhaite prendre/comptabiliser ces AA dans sa grille horaire. De fait, ces scénarios impliquent que l'étudiant·e ayant ces AA dans son programme académique:

- dispose d'un **courriel académique**
- soit équipé·e d'un **ordinateur portable ou de bureau** (plutôt qu'un autre device comme p.ex. un smartphone, une tablette, ...) et ce avec une connexion internet suffisante pour ce type d'activités en ligne possiblement régulières[(2)].

[(2)] cf. supra « Autres connaissances et compétences requises /…/ Avoir une maîtrise des outils numériques courants (traitement de texte, messagerie, navigateur internet, … & les outils institutionnels a priori utilisés tels que Moodle, Google G suite, Microsoft 365, …) ».

Dans ce cadre pédagogique bien défini, **sans l'autorisation formelle de l'enseignant, sont strictement INTERDITS** sous quelque forme que ce soit :

- l'**usage des appareils,** de type téléphones portables/smartphones, tablettes, lecteurs MP3,... ou de tout autre **MOYEN DE COMMUNICATION (émetteurs/récepteurs audio/vidéo, réseaux sociaux, …)**, qui est/serait **de nature à perturber** le cours

normal/le bon déroulement des **activités/dispositifs d'enseignement** ainsi que celui des **épreuves évaluées** - à cette fin, **ces appareils devront tous demeurer systématiquement silencieux et HORS DE PORTÉE IMMÉDIATE de l'étudiant·e., au cours de toutes ces activités/dispositifs.**

- la **capture ainsi que** la **diffusion** audio et/ou vidéo, manuelle ou automatique, des éléments/dispositifs en lien avec **toute activité pédagogique** (exposé en présentiel et/ou en distanciel, épreuves évaluées, documents/capsules vidéos, syllabus, documents/annexes PDF, …) en tout ou en partie.

Tous ces éléments/dispositifs vont dans le sens d'une démarche pédagogique évolutive et ouverte, qui tient continuellement compte des situations, améliorations possibles actuelles et à venir.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Le syllabus (au format « papier » ou au format « PDF) est un support utile pour suivre les enseignements. Il est entendu que des compléments parfois importants sont apportés lors de l'exposé oral (en présentiel ou en distanciel) que les étudiants sont tout naturellement invités à suivre. D'autres supports (vidéos, ouvrages, ...) pourront être proposés via des supports communiqués au cours (internet, intranet, bibliothèques, etc.). Ces supports sont alors considérés **comme des annexes au syllabus et comme matière**.

En complément des enseignements (en présentiel et/ou en distanciel), d'autres supports "facultatifs" (vidéos, ouvrages, ...) pourront être proposés via des supports communiqués au cours (internet, intranet, bibliothèques, etc.). La consultation de ces supports est alors laissée à la discrétion de chacun, tout en restant un "plus", **permettant p.ex. de « se distinguer ».**

- AEBISCHER V. & OBERLE D., Le groupe en psychologie sociale, Paris, Bordas, 1990.
- AMADO G., GUITTET A., Dynamique des communications dans les groupes, Armand Colin, coll. « U », Paris, 1997.
- MOSCOVICI S., La machine à faire des dieux: sociologie et psychologie, paris, Fayard, 1988.
- VALLERAND R.J., Les fondements de la psychologie sociale, Montréal, Gaëtan Morin, 1994.

Modalités d'évaluation	**La présence et la participation aux activités pédagogiques sont requises/obligatoires** ainsi que la réalisation de **travaux et/ou interrogations/épreuves** (en présentiel et/ou à distance), durant (tout) le quadrimestre Q2, **le tout étant pris en considération pour l'évaluation finale (100%).** **Des travaux/activités/interrogations/épreuves - en présentiel et/ou à distance seront/pourront être planifiés.** **!!! Il n'y a donc pas d'examen durant la SESSION 1 au Q2 (JUIN/MAI) !!!**

	L'évaluation des acquis d'apprentissage **en SESSION 2** [3], se fera, a priori, en session sous forme d'un travail à remettre **(infographie/poster à réaliser) et orale (capsule vidéo à réaliser)** portant sur toute la matière (100%). --- [3] **les modalités pratiques choisies in fine** sont/seront/seraient **toujours** communiquées en séance et/ou via courriel et/ou la plateforme pédagogique (synchrone/asynchrone, date/heure, matériels, … ; comme p.ex. « Réaliser une capsule vidéo d'une durée de … portant sur … ayant pour objectif … d'une durée de … avec les contraintes suivantes … à poster pour le … dans … au format …, etc. »). **PS : Une inscription (p.ex. en ligne) au(x) test(s)/exercice(s)/épreuve(s), p.ex. pour des raisons organisationnelle, peut être nécessaire et donc obligatoire (cf. annonces aux exposés et/ou voir annonce(s) sur l'intranet (p.ex. aux valves qui sont à consulter quotidiennement).**			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session / hors session	Type d'examen
1ère session	-	100 % (en présentiel et/ou en distanciel)	0%	/
2ème session	-	-	100 % [4] (en présentiel et/ou en distanciel)	Oral et Travail (si en présentiel) Oral et/ou Écrit et/ou Travail (si en distanciel)
	La **participation à un dispositif pédagogique (activité d'apprentissage/épreuve évaluée** à distance et/ou en présentiel**)** en tout ou en partie (comme p.ex. un TEST en ligne) **a un caractère formel** - NE DOIVENT DONC Y PARTICIPER QUE CELLES ET CEUX QUI SONT CONCERNÉ·E·S par ce dispositif et qui répondent à toutes les conditions éventuellement liées à la participation à celui-ci (conditions: administratives, pédagogiques, organisationnelles, etc.) ; selon les situations les conséquences peuvent être diverses, *comme p.ex. dans le cadre d'une épreuve évaluée, la note d'une épreuve réussie en session 1 sera de facto remplacée par une note traduisant la participation à l'épreuve de session 2 (celle-ci étant une action volontaire d'y participer et par la même occasion de s'y être inscrit·e en y participant activement) et ce même si la note est moins élevée que la première obtenue.* **Pour les « étudiant·e·s REBS »,** les épreuves évaluées, comme p.ex. un TEST EN LIGNE, sont possiblement "aménageables". Par exemple, avoir un 1/3 TEMPS supplémentaire ; cette option ne peut être accordée QUE POUR LES ÉTUDIANT·E·S REBS ayant cet « aménagement raisonnable » (AR) dans leur PAI pour l'année académique en cours. Pour ce faire, il faut s'**être manifesté·e avant les épreuves (min. 72h avant)** directement **avec le titulaire de l'AA** (via un **courriel à envoyer** à oducruet@he2b.be) afin de pouvoir mettre tout en œuvre pour y répondre adéquatement.			

PS: Si l'une des stipulations ici présentes est tenue pour nulle et sans objet (p.ex. par des circonstances exceptionnelles, la communication orale ou écrite d'une consigne autre, …), elle sera réputée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres stipulations.

Avenue Schaller, 91
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Kinésithérapie en traumatologie sportive et TP**		Code K3DB1.3
Bloc	3	Quadrimestre	2
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h
Unité prérequise pour cette U.E.	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	K3AA2.4
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Mme KINET C. et Mr BOUZAHOUENE H.**		**ckinet@he2b.be / hbouzahouene@he2b.be**
Enseignant.e.s	Caroline KINET Hakim BOUZAHOUENE		
Remarque	*L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.*		

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
- Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- Exercer son raisonnement scientifique

b. Concevoir des projets professionnels complexes
- Collecter l'ensemble des informations existantes
- Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. *Acquis d'apprentissage*

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable:

- de prodiguer les premiers soins suite à une lésion sportive sur le terrain
- d'élaborer un bilan selon un modèle de raisonnement clinique
- d'établir un plan de traitement adapté au sport pratiqué et de prendre en charge le patient sportif avec des exercices adéquats et adaptés
- de déterminer les critères de reprises spécifiques à certaines lésions spécifiques du sportif
- d'utiliser, d'analyser la littérature scientifique sur un thème donné et de transmettre l'essentiel du contenu au patient et à ses collègues.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Kinésithérapie en traumatologie sportive et TP		Code	K3DB1.3
Volume horaire	15h	Pondération dans l'UE	100%	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

1) Rôle du kinésithérapeute en milieu sportif
2) La lésion sportive :
    a) Biomécanique des lésions sportives
    b) Processus de reconstruction d'une lésion
3) Approche du diagnostic
    a) Prise en charge de la lésion sur le terrain et au cabinet
    b) 1er soins sur le terrain
4) Traitements des pathologies sportives
5) Prise en charge des lésions musculaires
6) Le screening de l'athlète
7) La prévention des blessures
8) Techniques de contention (taping, strapping)

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

La présentation théorique et pratique s'appuie sur une présentation Powerpoint update, également disponible en téléchargement pour les étudiants sur moodle.
La pratique se base sur une démonstration des techniques faites par les enseignants et ensuite par l'apprentissage contrôlé de celles-ci.
Cours interactif visant à amener les étudiants à maîtriser les connaissances théoriques en traumatologie du sport et le raisonnement clinique qui s'y rapporte. Les étudiants devront maîtriser les modalités de l'examen subjectif et de l'examen clinique. Ils devront être capables d'élaborer un plan de traitement basé sur leur raisonnement clinique et envisager un programme de "réathlétisation " après une lésion sportive.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Bibliographie communiquée dans le support théorique et en cours

Modalités d'évaluation				
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	O%	O%	100%	Ecrit (20%) et pratique (80%)
2ème session	-	O%	100%	Ecrit (20%) et pratique (80%)

L'examen est composé de deux parties: une évaluation écrite et une évaluation pratique, orale.
L'examen écrit consiste en un QCM et représente 20% de la note finale.
L'examen pratique consiste en une mise en situation pratique sur base d'un cas clinique et représente 80% de la note finale.
En cas d'échec à la note finale en 1ère session, l'étudiant est tenu de représenter en deuxième session les deux parties (écrit et pratique).

Année académique 2022-2023

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**TP mobilisations articulaires et des tissus mous y compris techniques manipulatives**		Code K3DB1.4
Bloc	3	Quadrimestre	1 et 2
Crédits ECTS	2	Volume horaire	30
Unité prérequise pour cette U.E.	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Pierre SAILLIEZ**		**psailliez@he2b.be**
Enseignants	Pierre SAILLIEZ - Jean-Baptiste COLOMB		
Remarque	*L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.*		

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
   - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
   - Exercer son raisonnement scientifique

b. Concevoir des projets professionnels complexes
   - Collecter l'ensemble des informations existantes
   - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
   - Évaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. *Acquis d'apprentissage*

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable:

- connaître le cadre, les effets, les principes et les mécanismes physiologiques d'une technique manipulative ;
- définir les indications et contre-indications d'une technique manipulative ;
- de mettre en place les paramètres d'une technique manipulative en respectant les règles de sécurité inhérentes à cette technique ;
- de démontrer les techniques vues en cours.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	TP mobilisations articulaires et des tissus mous y compris techniques manipulatives		Code	K3DB1.4
Volume horaire	30h	Pondération dans l'UE	100%	
Quadrimestre	1 et 2	Participation	Obligatoire	

Déroulement sur les deux quadrimestres

- L'AA se déroule sur les deux quadrimestres au vu du temps nécessaire à l'intégration des principes inhérents aux techniques proposées. Celles-ci nécessitent de la pratique et de l'entraînement afin d'être maîtrisées et appliquées en pratique clinique.

Contenu succinct

- Au terme de ce cours, l'étudiant devra être capable de définir les indications, contre-indications, et les principes des techniques de mobilisations articulaires proposées dans les cours pratiques. Il devra également être capable d'appliquer certaines techniques telles que démontrées en cours.

Théorie:

- 6h de cours théorique sur les techniques de mobilisation articulaires :
    1) Définition et cadre légal
    2) Historique de la manipulation
    3) Notre approche
    4) Effets attendus
    5) Risques liés à la manipulation
    6) Indications
    7) Contre-indications
    8) Quand manipuler ?
    9) En pratique

Pratique :
Au Q1 : Détermination des principes du geste manipulatif et développement de techniques. Abord de la cheville et du pied d'une part, et du rachis lombaire et thoracique d'autre part.
Au Q2 : Si nécessaire, fin de la matière vue au Q1, ensuite, autres approches.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
Théorie : cours ex-cathedra
Travaux pratiques : cours par groupe de travaux pratiques, apprentissage des techniques par binômes de travail

Supports éventuels à l'acquis des compétences
Fiches de techniques manipulatives vues en travaux pratiques
Syllabus pour le cours théorique
Bibliographie communiquée dans le syllabus et en cours

Modalités d'évaluation	Examen théorique en janvier et juin (matière vue en cours théorique + théorie liée à la pratique) Examen pratique en juin sur l'ensemble de la matière. La note reflète l'ensemble des évaluations sur base d'une grille critériée.

	Les étudiants ayant suivi les cours et démontré leurs aptitudes lors des cours pratiques se verront proposer une note de pratique avant l'examen. Il sera libre à eux de choisir de garder cette note ou de passer l'examen.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	-	-	100%	Pratique et écrit
2ème session	-	-	100%	Pratique et écrit

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Kinésithérapie en cardiologie et réanimation**		Code K3DB1.1
Bloc	3	Quadrimestre	2
Crédits ECTS	2	Volume horaire	30 h
Unité prérequise pour cette U.E.	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Clément Lévêque**		**cleveque@he2b.be**
Enseignant.e	Clément Lévêque		
Remarque	*L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.*		

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
   - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
   - Exercer son raisonnement scientifique

b. Concevoir des projets professionnels complexes
   - Collecter l'ensemble des informations existantes
   - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
   - Intégration dans une équipe pluridisciplinaire

3. *Acquis d'apprentissage*

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable:

- d'analyser un patient critique (intubé ventilé)
- Rappel de l'ABCDE dans une prise en charge FLASH du patient instable
- de prendre en charge un patient en réanimation et d'établir un plan de traitement adapté à la pathologie rencontrée.
- de maîtriser des connaissances relatives à la cardiologie et la chirurgie cardiaque, à la kiné respiratoire et aux respirateurs (modes, paramètres, indications..)
- pouvoir élaborer le traitement kiné d'un patient à partir de toutes les informations reçues (antécédents, pathologie, gazométrie...)
- d'utiliser, d'analyser la littérature scientifique pour un thème donné et de transmettre l'essentiel du contenu à ses collègues.
- de définir l'intérêt de l'utilisation d'une technique de mobilisation
- d'avoir une connaissance pharmacologique spécifique à la réanimation

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Kinésithérapie en cardiologie et réanimation		Code	K3DB1.1
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	100%	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Anatomie respiratoire et cardiaque (révision).
- Étude de la gazométrie et cas cliniques.
- La ventilation mécanique et la ventilation non invasive.
- Physiologie du cœur, les différentes pressions rencontrées.
- Les pathologies valvulaires, les traitements médicaux et chirurgicaux.
- L'ischémie cardiaque, investigation et traitements.
- Les traitements de kinésithérapie à l'USI et en chirurgie cardiaque.
- La revalidation cardiaque, réentraînement à l'effort.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Exposé magistral non exhaustif.
Interaction avec l'auditoire sous forme de questions - réponses.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Modalités d'évaluation				
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	%	%	100 %	Écrit & Oral
2ème session	-	-	100 %	Oral ou écrit

Année académique 2022-2023

Avenue Schaller, 91
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Kinésithérapie en gériatrie et TP**		Code K3DB1.2
Bloc	3	Quadrimestre	2
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h
Unité prérequise pour cette U.E.	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Mme Cécile Festraets**		**cfestraets@he2b.be**
Enseignant.e	Cécile FESTRAETS		
Remarque	*L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.*		

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
   - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
   - Exercer son raisonnement scientifique

b. Concevoir des projets professionnels complexes
   - Collecter l'ensemble des informations existantes
   - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
   - Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

3. *Acquis d'apprentissage*

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable:

- pouvoir élaborer le traitement kiné d'un patient à partir de toutes les informations reçues (antécédents, pathologie, gazométrie...)
- d'utiliser, d'analyser la littérature scientifique pour un thème donné et de transmettre l'essentiel du contenu à ses collègues.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Kinésithérapie en gériatrie + TP		Code	K3DB1.2
Volume horaire	15h	Pondération dans l'UE	100%	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Théorie: 12h

1) processus de vieillissement,
2) concepts fondamentaux de la prise en charge gériatrique,
3) étude des syndromes et pathologies propres au grand âge,
4) outils d'évaluation gériatrique,
5) principes de rééducation gériatrique.

Travaux pratiques: (2x2h): Etude d'un cas clinique et recherche personnelle

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Exposé magistral avec échange de questions-réponses avec les étudiants

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Power point distribué aux étudiants.

Modalités d'évaluation				
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	O%-	40%	60%	Ecrit
2ème session	O%	O%	100%	Ecrit

Année académique 2022-2023

HE2B ISEK

Catégorie Paramédicale
MASTER en KINESITHERAPIE
Descriptif des Unités d'Enseignement

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Kinésithérapie vasculaire + TP**		Code K3DA4
Bloc	3	Quadrimestre	1
Crédits ECTS	2	Volume horaire	45 h
Unité prérequise pour cette U.E.	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Mr Olivier LEDUC**		**oleduc@he2b.be**
Enseignant	Kinésithérapie vasculaire + TP	*Olivier LEDUC*	
Remarque	*L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.*		

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
   - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
   - Exercer son raisonnement scientifique

b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires.

c. Diriger
   - collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
   - participer à la démarche qualité
   - respecter les normes, procédures et codes de bonne pratique

d. Concevoir des projets professionnels complexes
   - identifier la situation
   - Collecter l'ensemble des informations existantes
   - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
   - Analyser la pertinence des informations collectées.

e. Assurer une communication professionnelle
   - Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

f. Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel.

3. *Acquis d'apprentissage*

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera apte à :
- maîtriser des connaissances relatives à des lésions du système lymphatique et veineux ;
- appliquer des techniques préventives, rééducatives ou adaptatives y afférentes ;
- utiliser des principes de réflexion scientifique appropriés lors de mises en situations professionnelles.

NB: ***Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent***

Année académique 2022-2023

Intitulé de l'AA	Kiné vasculaire + TP		Code	K3DA4
Volume horaire	45 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Théorie

- Anatomie des lymphatiques superficiels en pathologie
- La prévention des œdèmes
- Imagerie du système lymphatique en pathologie
- Imagerie et méthodes de mesure de l'œdème.
- Traitements oncologiques des cancers du sein et de la sphère génitale : facteurs de risque, traitement chirurgical, radiothérapie, chimiothérapie, hormonothérapie, chirurgie de reconstruction mammaire
- Mécanismes psychologiques de défense des patients et de l'équipe
- Soins palliatifs
- Dépistage du cancer du sein
- Traitements physiques : théorie de la pratique
- Le drainage lymphatique manuel (DLM), la pressothérapie, les bandages multicouches (BMC), les compressions élastiques
- La rééducation après chirurgie de reconstruction : exposé de cas, les techniques d'endermologie

Mises en situation ; exposé de cas cliniques et discussion de cas classiques et particuliers

- Résultats de traitements : illustration de cas avant, en cours et après traitements
- Les échecs du traitement : explications et hypothèses de recherches en cours
- Contre-indication aux traitements physiques : lymphangite, érésipèle, lymphome, insuffisance cardiaque..
- Chirurgie du lymphœdème : historique, anastomoses lympho-veino-lymphatiques, les greffes lymphonodales, la lympho-aspiration
- La reconnaissance des pathologies lymphatiques par l'INAMI

Travaux pratiques de DLM des membres supérieurs et inférieurs, de la tête et du tronc
Travaux pratiques de BMC des membres supérieurs et inférieurs

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Exposé magistral interactif
Démonstrations sur les étudiants
Travaux pratiques entre étudiants (en groupes)

Supports éventuels à l'acquis des compétences
Les étudiants disposent d'un support numérique illustrant une grande partie des cours.

Modalités d'évaluation	Évaluation écrite possible tout au long de la durée du cours. Examen oral ou écrit sur la théorie suivie d'un examen pratique si l'oral a atteint 10/20 au moins. L'examen de la pratique de type oral peut aussi se réaliser sous la forme d'un examen écrit. Une évaluation pendant l'année peut aussi être envisagée. Mêmes modalités pour les deux sessions			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session aspect théorique	Type d'examen
1ère session	%	%	100% Et aspect pratique en session ou pendant l'année	Écrit et/ou oral + pratique
2ème session			Aspect théorique et pratique 100 % en session	Écrit et/ou oral + pratique

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Orthopédie et appareillage**		Code K3DA6
Bloc	3	Quadrimestre	1
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h
Unité prérequise pour cette U.E.	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Mr Vincent Schmits**		**vschmits@he2b.be**
Enseignant	Orthopédie et appareillage	*Vincent Schmits*	
Remarque	*L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.*		

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
   - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
   - Exercer son raisonnement scientifique

b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires.

c. Diriger
   - collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
   - participer à la démarche qualité
   - respecter les normes, procédures et codes de bonne pratique

d. Concevoir des projets professionnels complexes
   - identifier la situation
   - Collecter l'ensemble des informations existantes
   - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
   - Analyser la pertinence des informations collectées.

e. Assurer une communication professionnelle
   - Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

f. Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel.

3. *Acquis d'apprentissage*

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera apte à :

- maîtriser des connaissances relatives à des lésions des systèmes neuromusculaire, locomoteur et vasculaire ;
- appliquer des techniques préventives, rééducatives ou adaptatives y afférentes ;
- utiliser des principes de réflexion scientifique appropriés lors de mises en situations professionnelles.

NB: ***Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent***

Intitulé de l'AA	Orthopédie et appareillage		Code	K3DA6
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Des articles scientifiques traitant de l'appareillage dans le domaine de l'orthopédie, la rhumatologie, la traumatologie et la neurologie.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Le cours vise à amener les étudiants à lire des articles scientifiques traitant d'un appareillage. Ils réaliseront ensuite à plusieurs (5-6), après acceptation du sujet par l'enseignant, une synthèse écrite de leurs lectures et la présenteront sous forme d'un rapport écrit.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Notes prises aux cours et ppt sur le portail moodle

Modalités d'évaluation	Travail à rendre et à présenter en 1ère session, et examen écrit en seconde session. En cas de travail non rendu dans les délais, l'étudiant.e sera renvoyé.e en seconde session.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	-	100%	-	
2ème session	-	-	100%	Ecrit

Année académique 2022-2023

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Kinésithérapie en neurologie adulte + TP**		Code K3DA3
Bloc	3	Quadrimestre	1
Crédits ECTS	3	Volume horaire	30 h
Unité prérequise pour cette U.E.	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	K3AA2.2 et K3AA2.3
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**Mme Noémie De Greef**		**ndegreef@he2b.be**
Enseignants	Kinésithérapie en neurologie adultes + TP	*Noémie DE GREEF*	
Remarque	*L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.*		

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
   - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
   - Exercer son raisonnement scientifique

b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires.

c. Diriger
   - collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
   - participer à la démarche qualité
   - respecter les normes, procédures et codes de bonne pratique

d. Concevoir des projets professionnels complexes
   - identifier la situation
   - Collecter l'ensemble des informations existantes
   - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
   - Analyser la pertinence des informations collectées.

e. Assurer une communication professionnelle
   - Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

f. Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel.

3. *Acquis d'apprentissage*

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera apte à :

- maîtriser des connaissances relatives à des lésions des systèmes neuromusculaire, locomoteur et vasculaire ;
- appliquer des techniques préventives, rééducatives ou adaptatives y afférentes ;
- utiliser des principes de réflexion scientifique appropriés lors de mises en situations professionnelles.

NB: ***Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent***

Intitulé de l'AA	Kinésithérapie en neurologie adultes et TP		Code	K3DA3
Volume horaire	30 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu & objectifs:

1) Neurologie adulte Théorie

- Notions théoriques des affections neurologiques pouvant toucher l'adulte (l'accident vasculaire cérébral, les lésions cérébelleuses, la sclérose en plaques, le traumatisme crânien, la maladie de Parkinson, les blessés médullaires, les maladies neuromusculaires)
- Spécificité du bilan neurologique en kinésithérapie pour chaque pathologie
- Méthode de rééducation validées par la littérature
- Notions d'aspect multidisciplinaire
- Notion de handicap

L'étudiant devra être capable de :

- connaître les principales caractéristiques des différentes pathologies abordées au cours,
- être familier avec des termes neurologiques spécifiques (spasticité, héminégligence, parésie, plégie, aphasie, etc,),
- connaître les méthodes de rééducation et leurs indications.

2) Neurologie adulte Pratique

- Bilan neurologique en kinésithérapie et testing fonctionnel
- Les transferts du patient hémiplégique et du blessé médullaire
- NEMS + Relevé de chutes
- Analyse de la marche des patients cérébrolésés, cérébelleux, Parkinsoniens
- Rééducation à la marche
- Présentation des orthèses de marche
- Simulation de séances par petits groupes en salle de rééducation - exercices
- Cas cliniques

L'étudiant devra être capable de :

- réaliser un bilan chez un patient neurologique,
- connaître différentes échelles d'évaluation (Ashworth, Tardieu, MRC, Asia, EDSS, Hoehn et Yahr,…),
- réaliser des transferts chez un hémiplégique ou un blessé médullaire,
- pouvoir donner les instructions d'un relevé de chute,
- analyser la marche du patient neurologique,
- conseiller une orthèse,
- fixer des objectifs de rééducation à court-moyen-long terme
- réaliser une séance de rééducation neurologique

La participation aux travaux pratiques est obligatoire. Toute absence non justifiée valablement sera sanctionnée par une impossibilité de présenter l'examen en première session.

B) Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

1) Neurologie adulte théorie : Cours magistral avec présentation des concepts fondamentaux
2) Neurologie adulte pratique : Exercices d'application

C) Supports éventuels à l'acquis des compétences

1) Neurologie adulte théorie

Notes prises aux cours et diapositives sur le portail moodle + articles référés pour chaque information présentée

2) Neurologie adulte pratique

Notes prises aux cours et diapositives sur le portail moodle

Modalités d'évaluation	**La note finale de la AA est la moyenne de la note de théorie et de la note de pratique. ATTENTION: si une note est inférieure à 10 en théorie ou en pratique, la moyenne n'est pas effectuée et c'est cette note qui sera la note finale de l'UE. D'une session à l'autre, l'étudiant.e ne ne représente que la partie à laquelle il a échoué.** **Les modalités d'évaluations sont identiques en session.** **La participation aux travaux pratiques de neurologie adulte est obligatoire. Toute absence non justifiée valablement sera sanctionnée par une impossibilité de présenter l'examen en première session pour cette matière.**			
1ère et 2ème sessions	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
Théorie neurologie adulte	0%	0%	100 %	Écrit
Pratique neurologie adulte	0%	0%	100 %	Oral

Année académique 2022-2023

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Kinésithérapie périnatale et TP**		Code K3DA2
Bloc	3	Quadrimestre	2
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h
Unité prérequise pour cette U.E.	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	K3DB
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	**A. Barnavol**		**abarnavol@he2b.be**
Enseignant.e	Kinésithérapie Périnatale	*Aurélie BARNAVOL*	
Remarque	*L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.*		

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
   - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
   - Exercer son raisonnement scientifique

b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires.

c. Diriger
   - collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
   - participer à la démarche qualité
   - respecter les normes, procédures et codes de bonne pratique

d. Concevoir des projets professionnels complexes
   - identifier la situation
   - Collecter l'ensemble des informations existantes
   - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
   - Analyser la pertinence des informations collectées.

e. Assurer une communication professionnelle
   - Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

f. Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel.

3. *Acquis d'apprentissage*

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera apte à :

- maîtriser des connaissances relatives à des lésions des systèmes neuromusculaire, locomoteur et vasculaire ;
- appliquer des techniques préventives, rééducatives ou adaptatives y afférentes ;
- utiliser des principes de réflexion scientifique appropriés lors de mises en situations professionnelles.

NB: ***Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent***

Intitulé de l'AA	Kinésithérapie Périnatale et TP		Code	K3DA2
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

Théorie

- Historique de la périnatalité en kinésithérapie

- Enceinte manométrique abdominale (éléments constitutifs et rôle fonctionnel)
- Modifications musculo squelettiques, métaboliques, hormonales, viscérales, pendant la grossesse, l'accouchement et le post-partum
- Pathologies (hypertension artérielle, diabète de grossesse)
- Rôle du kinésithérapeute dans l'accompagnement de l'accouchement
- Physiologie de l'accouchement
- Rôle du kinésithérapeute dans le post-partum
- Prévention des prolapsus viscéraux

Pratique

- Respiration abdominale
  - Notions de cambrure et de tassement de la colonne vertébrale
  - Testing et travail du transverse de l'abdomen et du plancher.
- Grossesse
  - Positions de détente, de massage
  - Exercices pour lutter contre les douleurs dorsales, lombaires, sacro-iliaques, pubiennes,
  - Exercices pour lutter contre les problèmes digestifs et les problèmes circulatoires
- Accouchement
  - Phases de l'accouchement
  - Gestion de la douleur
  - Positions et respiration pendant la phase de travail
  - Positions d'accouchement et d'expulsion
- Post-Partum
  - Récupération dans la phase immédiate (rétraction de l'utérus, contenir les organes, éviter les effets prolabants…)
  - Travail des muscles du transverse de l'abdomen, des obliques, du plancher pelvien
  - Gymnastique abdominales à visée hypopressive (Gasquet, Caufriez)
  - Préventions des prolapsus viscéraux

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Exposé magistral de 3 h reprenant les aspects théoriques du cours
- Reprise des notions théoriques par un travail interactif avec le groupe d'étudiants
- Démonstrations pratiques par l'enseignant avec un(e) étudiant(e)
- Reproduction des exercices de pratique en binôme
- Correction par l'enseignant

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Publications :

- Ithamar L, de Moura Filho AG, Benedetti Rodrigues MA, *et al.* Abdominal and pelvic floor electromyographic analysis during abdominal hypopressive gymnastics. *J Bodyw Mov Ther* 2018;22:159–65. doi:10.1016/j.jbmt.2017.06.011
- Dupuy O, Douzi W, Theurot D, *et al.* An Evidence-Based Approach for Choosing Post-exercise Recovery Techniques to Reduce Markers of Muscle Damage, Soreness, Fatigue, and Inflammation: A Systematic Review With Meta-Analysis. *Front Physiol* 2018;9:403. doi:10.3389/fphys.2018.00403
- Deffieux X. [Answer to Pr Jean-Luc Faucheron about the article 'Post-partum perineal and abdominal reeducation: recommendations' published by X. Deffieux]. *J Gynecol Obstet Biol Reprod (Paris)* 2016;45:993. doi:10.1016/j.jgyn.2016.07.002
- Brookman-May S, Burger M, Hoschke B, *et al.* [Association between residual urinary volume and urinary tract infection: prospective trial in 225 male patients]. *Urologe A* 2010;49:1163–8. doi:10.1007/s00120-010-2364-y
- Rival T, Clapeau L. [Effectiveness of pelvic floor rehabilitation in erectile dysfunction: A literature review]. *Prog Urol* 2017;27:1069–75. doi:10.1016/j.purol.2017.09.004
- Liu L, Zhang Y, Gong J, *et al.* Effects of Different Treatment Methods on the Clinical and Urodynamic State of Perimenopausal Women with Stress Urinary Incontinence. *Iran J Public Health* 2018;47:1090–7.
- Dannecker C, Wolf V, Raab R, *et al.* EMG-biofeedback assisted pelvic floor muscle training is an effective therapy of stress urinary or mixed incontinence: a 7-year experience with 390 patients. *Arch Gynecol Obstet* 2005;273:93–7. doi:10.1007/s00404-005-0011-4
- Juez L, Núñez-Córdoba JM, Couso N, *et al.* Hypopressive technique versus pelvic floor muscle training for postpartum pelvic floor rehabilitation: A prospective cohort study. *Neurourol Urodyn* 2019;38:1924–31. doi:10.1002/nau.24094
- Battut A, Nizard J. Impact de la rééducation périnéale sur la prévention des douleurs et des dyspareunies en post-partum. *Progrès en Urologie* 2016;26:237–44. doi:10.1016/j.purol.2015.09.006
- Battut A, Nizard J. [Impact of pelvic floor muscle training on prevention of perineal pain and dyspareunia in postpartum]. *Prog Urol* 2016;26:237–44. doi:10.1016/j.purol.2015.09.006
- Chesnel C, Charlanes A, Tan E, *et al.* Influence of the urine stream interruption exercise on micturition. *Int J Urol*2019;26:1059–63. doi:10.1111/iju.14092
- Blanchard V, Nyangoh Timoh K, Bruyère F, *et al.* Intérêt de l'éducation périnéale en rééducation périnéale chez la femme. *Progrès en Urologie* 2020;:S1166708720300257.
- Navarro Brazález B, Sánchez Sánchez B, Prieto Gómez V, *et al.* Pelvic floor and abdominal muscle responses during hypopressive exercises in women with pelvic floor dysfunction. *Neurourol Urodyn* Published Online First: 27 January 2020. doi:10.1002/nau.24284

- Dasikan Z, Ozturk R, Ozturk A. Pelvic floor dysfunction symptoms and risk factors at the first year of postpartum women: a cross-sectional study. *Contemporary Nurse* 2020;:1–14. doi:10.1080/10376178.2020.1749099
- Woodley SJ, Boyle R, Cody JD, *et al.* Pelvic floor muscle training for prevention and treatment of urinary and faecal incontinence in antenatal and postnatal women. *Cochrane Database of Systematic Reviews* Published Online First: 22 December 2017. doi:10.1002/14651858.CD007471.pub3
- Mateus-Vasconcelos ECL, Ribeiro AM, Antônio FI, *et al.* Physiotherapy methods to facilitate pelvic floor muscle contraction: A systematic review. *Physiother Theory Pract* 2018;34:420–32. doi:10.1080/09593985.2017.1419520
- Deffieux X, Vieillefosse S, Billecocq S, *et al.* [Postpartum pelvic floor muscle training and abdominal rehabilitation: Guidelines]. *J Gynecol Obstet Biol Reprod (Paris)* 2015;44:1141–6. doi:10.1016/j.jgyn.2015.09.023
- Deffieux X, Vieillefosse S, Billecocq S, *et al.* [Postpartum pelvic floor muscle training and abdominal rehabilitation: Guidelines]. *J Gynecol Obstet Biol Reprod (Paris)* 2015;44:1141–6. doi:10.1016/j.jgyn.2015.09.023
- Di Benedetto P, Coidessa A, Floris S. Rationale of pelvic floor muscles training in women with urinary incontinence. *Minerva Ginecol* 2008;60:529–41.
- Gachon B, De Tayrac R, Schmitz T, *et al.* Should we advise women that pre-labor caesarean section prevents pelvic floor dysfunction? *European Journal of Obstetrics & Gynecology and Reproductive Biology* 2020;244:31–4. doi:10.1016/j.ejogrb.2019.10.037
- Gleeson M, Bishop NC, Stensel DJ, *et al.* The anti-inflammatory effects of exercise: mechanisms and implications for the prevention and treatment of disease. *Nat Rev Immunol* 2011;11:607–15. doi:10.1038/nri3041

Ouvrages :

- CAUFRIEZ M., Post-partum, Gymnastique Abdominale hypopressive, 1997
- CAUFRIEZ M. , Genèse et programme statique de base de la Gymnastique Abdominale Hypopressive . MC Editions 2016
- de GASQUET B ., Constipations-solutions, 2001
- de GASQUET B ., Abdominaux : Arrêtez le massacre, 2009
- de GASQUET B ., Périnée : Arrêtons le massacre, 2011
- de GASQUET B ., Accouchement, la méthode de Gasquet, 2012
- BATTUT A.,110 fiches pour le suivi du post-partum. Elsevier Masson . 2020
-DE TOURRIS H., Gynécologie et obstétrique. Masson.2000
-LANSAC J., Pratique de l'accouchement. Elsevier Masson.2017

Année académique 2022-2023

Modalités d'évaluation	Examen oral et pratique simultanément. **ATTENTION: La présence au minimum à 4 des 6 cours pratiques est requise pour pouvoir passer l'examen. En cas de plus de 2 absences injustifiées aux cours pratiques, l'accès à l'examen sera donc refusé. Cette règle n'est pas valable pour la seconde session.**			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	-	-	100 %	Oral & pratique
2ème session	-	-	100 %	Oral & pratique

Année académique 2022-2023

Année académique 2022-2023

Année académique 2022-2023

Année académique 2022-2023

Avenue Schaller, 91
32.(0)2.660.20.27
1160 Bruxelles
+32 (2) 660.20.27

1. *Informations générales*

Intitulé de l'U.E.	**Méthodologie de la kinésithérapie y compris raisonnement clinique**			Code K3DA1
Bloc	3	Quadrimestre	1	
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h	
Unité prérequise pour cette U.E.	nihil	Unité co-requise avec cette U.E. :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité	**Mme Annick Van Wallendael**		**avanwallendael@he2b.be**	
Enseignant	Méthodologie de la kinésithérapie	*Annick VAN WALLENDAEL*		
Remarque	*L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour l'activité d'apprentissage.*			

2. *Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)*

a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
   - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
   - Exercer son raisonnement scientifique

b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires.

c. Diriger
   - collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
   - participer à la démarche qualité
   - respecter les normes, procédures et codes de bonne pratique

d. Concevoir des projets professionnels complexes
   - identifier la situation
   - Collecter l'ensemble des informations existantes
   - Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
   - Analyser la pertinence des informations collectées.

e. Assurer une communication professionnelle
   - Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

f. Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel.

3. *Acquis d'apprentissage*

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera apte à :

- maîtriser des connaissances relatives à des lésions des systèmes neuromusculaire, locomoteur et vasculaire ;
- appliquer des techniques préventives, rééducatives ou adaptatives y afférentes ;
- utiliser des principes de réflexion scientifique appropriés lors de mises en situations professionnelles.

NB: ***Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent***

Intitulé de l'AA	Méthodologie de la kinésithérapie		Code	K3DA1
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Introduction
- Les séquences du développement normal :
    - Maturation du système nerveux central.
    - Développement de l'activité réflexe
    - Développement moteur correspondant
- Bilans psychomoteurs et traitements
- Les lésions médullaires : bilans.
- Traitement de la paraplégie et de la tétraplégie.
- Bilan de l'hémiplégie.
- Le squelette axial :

- cervicalgie.
    - dorsalgie.
    - lombalgie.
- Bilan de la scoliose et traitement
- Bilan et prévention des chutes pour les personnes âgées

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Travaux pratiques en groupes après démonstrations par l'enseignant

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- DUFOUR M., TIXA S., DEL VALLE ACEDO S., Démarche clinique et diagnostic en Kinésithérapie, Elsevier Masson 2018.

- PALLOT A. , Evidence based Practice en rééducation: Démarche pour une pratique raisonnée, Elsevier Masson 2019.

Syllabus de cours, non exhaustif, tout article ou bibliographie citée en cours d'année

Modalités d'évaluation	Examen oral. Elaboration d'un programme de traitement sur base d'une prescription médicale : anamnèse, bilan et construction du traitement le plus adapté en justifiant le choix des techniques utilisées. Réalisation d'un ensemble de manœuvres Toute erreur susceptible d'aggraver la pathologie du patient est considérée comme grave et sanctionnée en conséquence. Mêmes modalités pour la deuxième session. Evaluation continue 20%. Examen oral avec préparation écrite et démonstration pratique. Abîmer le patient = échec, manque = note sous 10/20 Examen oral 80% en 1ère session, 100% en 2eme session.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1ère session	20%		80 %	Oral et pratique
2ème session			100 %	Oral et pratique

Année académique 2022-2023

Année académique 2022-2023

Année académique 2022-2023

Année académique 2022-2023